

# Le Pour et le Contre

**PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :**  
France, colonies françaises et  
pays de protectorat français. 85 fr.  
Etranger..... 95 fr.

**AVEC SUPPLÉMENT DE TIRAGES :**  
France... 75 fr. | Etranger. 105 fr.

Prix du numéro : 2 fr.

## JOURNAL FINANCIER

### PARAÎSSANT LE DIMANCHE

**PRIX DES INSERTIONS :**  
Annonces anglaises..... 8 fr.  
— Réclames..... 15 fr.

Ce tarif n'est pas applicable aux  
annonces de souscriptions.

Chèque postal : 172-90 Paris.

CINQUANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 3  
DIMANCHE 21 JANVIER 1940

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF :  
H. de SAINT-ALBIN

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris  
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2<sup>e</sup> Arrond<sup>is</sup>)

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire à la fin de ce mois de nous adresser, dès maintenant, le montant de leur renouvellement, en y joignant une bande d'adresse, afin d'éviter toute interruption dans le service du journal.

#### Sommaire

Le mouvement des Caisses d'Épargne en 1939.

Comment sera remplacée la patente.

REVUE DE LA SEMAINE.

Mines d'or et valeurs sud-africaines.

A Londres. — A New-York. — A Montréal et à Toronto. — Chronique de Bruxelles.

L'industrie sidérurgique et la guerre.

ASSEMBLÉES ET BILANS : Compagnie Française des Métaux.

NOUVELLES : Les heures d'ouverture de la Bourse de Paris. — Loterie Nationale. — Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change. — Avis de la Chambre Syndicale des Banquiers en Valeurs. — Le volume des positions au Parquet et en Coulisse. — Cote des Changes. — Convocations d'assemblées extraordinaires. — Prix de gros des marchandises. — Chemin de fer de la Province de Santa-Fé.

BILANS : Banque de France. — Comptoir National d'Escompte.

Coupons.

Cours de la Bourse du 15 au 19 janvier.

**TIRAGES.** — Crédit Foncier de France, obl. fonc. de 500 et de 1.000 fr. 2,60 0/0 1885; obl. fonc. de 500 fr. 3 1/2 0/0 1913; fonc. 3 0/0 1903; comm. 4 0/0 1931 et 4 1/4 0/0 1932. — Rente 4 1/2 0/0 à garantie de chge. — Titres Dommages de Guerre 5 0/0 1928-1943, 1929-1944. — Départ. de la Seine 5,50 0/0 1936. — Départ. de l'Aude 3,44 0/0 1898. — Ville de Paris 4 0/0 1930 à lots. — Tunisie 3 0/0 1892. — Annuités Nord. — Ch. de Fer de la Provence, obl. 3 0/0 de la Cie des Ch. de Fer du Sud de la France. — Cie Fco-Espagnole des Ch. de Fer de Tanger à Fez. — Ch. de Fer de Tanger à Fez (act.), tranche française. — Ch. de Fer des Bouches-du-Rhône (act.). — Cie des Ch. de Fer du Maroc (act.). — Cie Génér. Parisienne de Tramways, obl. 4 1/2 0/0 1912. — Tramways Electr. et Omnibus de Bordeaux, obl. de 1.000 fr. 5 0/0. — Ch. de Fer et Port de la Réunion, obl. — Ch. de Fer de l'Est Egyptien, obl. 3 1/2 0/0 1897. — Messageries Marit., obl. 4 1/2 0/0 1930. — Cie Générale Transatlantique, obl. 4 0/0. — Sté Fco-Hellénique d'Exploitation du Port de Salonique, obl. 5 0/0. — Ports Marocains de Mehedy, Port-Lyautey et Rabat-Salé, act. O. et P; obl. 5 0/0 et 6 0/0; obl. 6 1/2 0/0 1927. — Ports de Tunis, Sousse et Sfax, obl. de 500 fr. 4 0/0. — Energie Electrique du Maroc (act.). — Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, obl. de 500 fr. 4 0/0 et 500 fr. 5 0/0. — Société Havraise d'Energie Electrique, obl. de 300 fr. 4 0/0, sér. A et B. — Commeny, Fourchambault et Decazeville, obl. 5 0/0 1912. — Cie Fse Thomson-Houston, obl. de 500 fr. 4 0/0. — Cie des Mines, Fonderies et Forges d'Alais, obl. 7 0/0 1927. — Forges d'Audincourt et Dépendances, bons 5 0/0 1931. — Galeries Modernes, obl. 6 1/2 0/0 1922.

#### Le mouvement des Caisses d'Épargne en 1939

Les statistiques relatives au mouvement des Caisses d'Épargne en décembre confirment l'impression favorable qu'avaient laissée celles des deux premiers mois du quatrième trimestre.

Pendant la première quinzaine, les dépôts des Caisses d'Épargne ordinaires vis-à-vis de la Caisse de Dépôts et Consignations l'ont emporté de 214.866.433 fr. sur les retraits; pendant la deuxième quinzaine les

excédents de dépôts ont atteint 192.387.857 fr. L'année entière fait ressortir aussi un excédent de dépôts de 233.770.066 fr., alors qu'au 15 octobre il fallait constater, depuis le début de l'année, un excédent de retraits voisin de 540 millions et que l'année 1938 avait été caractérisée par un excédent de retraits de près de 160 millions.

Les capitaux employés en achats de rentes effectués en Bourse pendant le mois de décembre ont atteint 31.354.918 fr. contre 33.796.174 fr. le mois précédent.

Quant à la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Paris, elle a reçu, de ses déposants, en 1939, la somme de 713.602.438 fr. et le montant des intérêts qu'elle a capitalisés à leurs comptes s'est élevé à 60.022.539 fr.

Elle a remboursé ou transféré une somme totale de 728.553.169 fr. L'augmentation des dépôts pour l'année ressort ainsi à 45.071.808 fr. et le solde dû aux déposants, qui était, au 1<sup>er</sup> janvier 1939, de 1.938.595.481 fr. et qui était descendu à 1.746.400.625 fr. à la fin de septembre, s'est relevé, à la fin de l'année, à 1 milliard 884.668.175 fr.

#### COMMENT SERA REMPLACÉE LA PATENTE

La vieille contribution de la patente est condamnée. Le projet du ministre des Finances en décide la suppression à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1940. Il aura fallu la guerre et le trouble qui en résulte dans la vie économique du pays pour obtenir une mesure radicale souvent discutée, toujours souhaitée, mais jamais réalisée, malgré le caractère anti-économique de cet impôt particulièrement lourd et injuste en temps de crise.

Mais le produit de la patente et celui de la taxe sur les bénéfices de l'exploitation minière, qui disparaît en même temps, étaient affectés aux collectivités locales. Il était donc nécessaire de trouver, en compensation des recettes de 4.800 millions qui leur échappent, des revenus équivalents, plus importants même en raison de l'accroissement de leurs charges, mais aussi provenant d'impôts mieux répartis et suivant le plus possible l'activité des entreprises.

Le projet sur lequel les Chambres auront à statuer tout prochainement prévoit quatre sources nouvelles de recettes :

1<sup>o</sup> la taxe d'armement sera portée de 1 0/0 à 2 0/0 à dater du 1<sup>er</sup> février. Cette majoration ne devra pas être une cause de majoration de prix. Le Comité de Surveillance des prix y veillera.

2<sup>o</sup> la plupart des professions libérales assujetties à la patente qui sont appelées à bénéficier du dégrèvement n'auraient pas eu à supporter de taxe compensatrice si l'on n'avait prévu une disposition spéciale relative à la perception de l'impôt cédulaire qui les frappe. Cet impôt sera calculé, sans abattement à la base, selon les règles en vigueur pour les professions commerciales.

L'exposé des motifs précise que certaines professions seront exonérées sans compensation, entre autres : les officiers ministériels, les entreprises pratiquant la vente du pain, du lait, des journaux assujettis actuellement à la patente mais non à la taxe d'armement. Mais les pouvoirs publics sont maîtres des rémunérations des premiers et les prix de vente du pain et du lait sont étroitement réglementés. La suppression de la patente doit donc se traduire parfois par une baisse ou, à tout le moins, éviter une hausse des produits ; 3<sup>o</sup> certaines catégories d'entreprises, les grands magasins en particulier, supportaient une patente proportionnellement beaucoup plus lourde que d'autres. C'est pour elles que le taux de la taxe spéciale sur le chiffre d'affaires qui frappe les entreprises dont le montant des recettes provenant des opérations de détail est supérieur à un million, est relevé, selon l'importance du chiffre d'affaires, de 2 à 10 0/0.

Cette taxe sera applicable aux entreprises de commission et de courtage pour la vente aux consommateurs de plusieurs espèces de marchandises ;

4<sup>o</sup> enfin, toutes les communes devront appliquer le régime de la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels, taxe jusqu'alors facultative.

Le produit de cette taxe, dont le montant ne pourra

être inférieur à 2 0/0, dans la limite de l'augmentation de recettes qui en résultera pour les communes, sera affecté par priorité à la diminution du nombre des centimes.

L'on fait remarquer que cette taxe n'est pas un retour déguisé au régime de la patente. C'est l'extension d'une taxe déjà existante dont le plafond est de 8 0/0.

M. Paul Reynaud a fait l'exposé de son projet devant la Commission des finances de la Chambre. Il en a souligné l'équité, mais aussi l'urgence, puisqu'il faut que les majorations de taxes entrent au plus tôt en vigueur pour que les collectivités ne perdent pas à la suppression de la patente. Il a démontré qu'un retard d'un mois représenterait 500 millions de recettes perdues, ce qui rendrait la réforme impossible.

Lorsque le vote sera acquis, le ministre, connaissant les recettes dont il dispose, pourra étudier le projet de réforme des finances locales.

#### REVUE DE LA SEMAINE

Plus nettement qu'au cours de la semaine précédente, la Bourse vient de montrer qu'elle ne pouvait être plus longtemps un marché à sens unique. La secousse de la semaine dernière s'est répétée, mais avec une vigueur accrue par le fait que beaucoup d'acheteurs de nouvelle couche devaient être désireux de s'assurer leurs bénéfices. Il s'en est suivi la perte d'une bonne partie de l'avance qui s'était jusqu'ici poursuivie sans relâche.

Faut-il, cette fois, incriminer les circonstances extérieures, s'en prendre notamment au brouhaha qu'a produit la rumeur d'une imminente réquisition des valeurs étrangères en Angleterre, ou encore à la menace que les manœuvres du Reich font de nouveau peser sur la Belgique et la Hollande ? Il apparaît bien que ces sujets d'inquiétude ont été surtout exploités avec à-propos par l'élément spéculatif, porté d'autant plus à se dégager prudemment que la rapidité de la hausse mettait à sa portée des gains bien tentants.

En fait, aucune réquisition immédiate de valeurs n'est pour le présent en question en Angleterre, et viendrait-elle qu'il ne faudrait y voir que le prolongement des mesures prises à cet effet chez nos voisins il y a déjà cinq mois. Au surplus, une analogie simpliste, en prenant argument de la coordination des finances de guerre franco-anglaises, a fait conclure qu'une éventualité de ce genre pouvait être aussi imminente en France. On ne peut, certes, pas la tenir pour exclue ici tant sont imprévisibles les nécessités inhérentes à la conduite de la guerre. Mais l'analogie avec les conditions selon lesquelles se présenterait la réquisition anglaise ne se conçoit guère : les titres que le marché de Paris compte dans sa rubrique étrangère sont essentiellement en nombre des titres anglais, c'est-à-dire du papier dont on ne voit pas comment, étant donné la solidarité monétaire des alliés, il pourrait rendre des services effectifs au Gouvernement français. Toute différente est la situation outre-Manche où les valeurs américaines font l'objet à Londres d'un très large marché. Leur stock se prête au financement des achats de l'Angleterre en Amérique dans une mesure qui n'a rien de comparable à ce qui se présenterait en France. On conçoit que le risque de voir

déferler cette vague ait produit une certaine émotion à New-York, où l'étude de la question des crédits nécessaires aux achats britanniques se trouvera hériter de ces circonstances un évident souci de tolérance et de largeur de vues.

Quant à l'alerte qui s'est produite en Belgique et en Hollande, on ne peut non plus en dire qu'elle ait été un fait nouveau prenant véritablement de court l'ensemble des marchés. Plus que jamais, l'Allemagne joue de l'intimidation envers ses voisins. Il se peut que quelque jour elle se trouve prise à ce jeu où la partie s'engagerait du reste dans des conditions que ses chefs ont intimement toute raison de redouter. Mais elle ne peut évidemment renoncer, ou surseoir, aux offensives militaires qu'en reportant ses efforts du côté des manœuvres diplomatiques.

Du reste, à suivre d'aussi près les faits extérieurs, le marché aurait pu prêter plus d'attention qu'il ne l'a fait aux termes de l'accord commercial qui doit maintenant rétablir entre la France et l'Espagne un courant normal d'échanges tel qu'il était avant la guerre civile. L'événement n'en vaut pas moins d'être retenu, ne serait-ce que du point de vue particulier intéressant la Bourse, des débouchés qu'il ouvre en France aux minerais expédiés d'Espagne.

Lundi était jour de liquidation de quinzaine. Ce fut aussi une journée mauvaise, comme la Bourse n'en avait pas vécu depuis déjà longtemps. La question des reports n'était pas en cause, l'argent trouvant difficilement emploi à 7/8 % au lieu de 2 1/4 % précédemment. Mais les avis inquiets d'Amsterdam et de Bruxelles devaient porter la spéculation à s'alléger brusquement sur un marché où la semaine dernière s'était manifesté le besoin de consolider les nouvelles positions. De brutales rechutes s'ensuivirent dont les plus typiques furent pour les valeurs internationales, le Suez perdant, entre autres, 640 francs au cours de la séance. Mais, si dur qu'ait été le contrecoup au marché du comptant, il a bientôt rencontré une résistance qui a fini par déterminer dans les dernières séances un redressement bien significatif quant à la situation du marché : une position spéculative relativement très restreinte, des disponibilités en surabondance, un portefeuille qui ne se soucie visiblement pas d'échanger du titre contre des billets mais qui le classe au contraire en vue des compensations qu'il y cherche pour l'avenir. Ce sont bien là des conditions propres à soutenir d'autant plus un marché qui bénéficie, en quelque sorte comme d'un privilège, de la suspension des livres sorties de capitaux. Il va de soi que cette semaine mouvementée laissera derrière elle des réflexions qui ne se prêtent guère à un élan désordonné du marché. Un travail de décantation, profitable au capitaliste qui a su choisir ses valeurs, paraît devoir s'opérer au cours des prochaines oscillations de la cote.

#### FONDS D'ÉTAT

La semaine a été beaucoup plus calme que la précédente pour nos fonds d'Etat, qui se sont bornés à se défendre aux environs immédiats de leurs cours de la semaine dernière, les quelques réalisations qui se sont produites ayant été aisément absorbées.

Le 3 0/0 perpétuel clôture ainsi à 74,50 contre 75,25. Le 4 0/0 1917 abandonne quelques centimes à 77,50, venant de 77,85, tandis que le 4 0/0 1918 se raffermi à 76,75 contre 76,55. Le 4 1/2 0/0 1932 tranche A, dont le coupon semestriel a été détaché cette semaine, en regagne une partie à 82,95 contre 84,90; la tranche B est en légers progrès à 83,85 contre 83,20. La 5 0/0 1920 passe de 112,05 à 111,60 et l'obligation 4 1/2 0/0 1933, à l'approche du tirage du 5 février, se retrouve tout près de 975.

Au groupe des rentes à garantie de change, le 4 1/2 1937 a retrouvé toute sa sérénité à 218,15 contre 219,60. C'est la série 499 qui sera remboursée le 1<sup>er</sup> mars à un prix voisin de 200 fr. ex-coupon. Le 4 0/0 1925, qui était à 184,05, termine la semaine à 183,50, soutenu par le privilège fiscal dont il jouit.

Les emprunts extérieurs belges-or supportent

quelques prises de bénéfices. Le 5 1/2 0/0 1934 fléchit à 2.930 contre 2.980; le 1932, dont le coupon semestriel n'est pas encore détaché à la cote, se tient à 2.930 contre 2.925. Le 5 0/0 1934, dont le service est assuré en francs français, se retrouve à 770.

Au groupe des emprunts extérieurs allemands, le Young progresse à 142. Le Dawes a été négocié à 1.200. L'emprunt autrichien 5 1/2 0/0 1933-53, garanti par le Gouvernement français et dont les coupons sont payables net d'impôt, garde bonne contenance à 952.

L'emprunt extérieur tchécoslovaque est ferme à 986. Cet emprunt est remboursable à 1.000 fr. net le 1<sup>er</sup> avril 1942, et d'ici là les porteurs encaisseront 125 fr. net d'impôt. L'emprunt polonais 7 0/0 or 1927 est maintenant offert à 775 contre 825.

Les fonds bulgares se redressent et gagnent des fractions de 5 à 10 points. Le 5 0/0 1896 progresse à 177, le 4 1/2 0/0 1907 à 297. Le 6 1/2 0/0 1923 s'avance de 123 à 133.

L'emprunt roumain 7 0/0 1929 reste négligé à 464, ex-coupon de 168 fr. 74, dont il faut déduire l'impôt de 29 0/0; le coupon précédent était seulement de 146 fr. 21. Les rentes unifiées 4 et 5 0/0 valent 133 et 158. Le coupon n° 19 de ces deux rentes, à échéance du 1<sup>er</sup> juillet 1938, sera payé le 25 courant à raison de 32 fr. 19 et 40 fr. 24 respectivement, sous déduction de l'impôt de 36 0/0; les coupons précédents étaient de 21 fr. 32 et 24 fr. 15.

Des nouvelles officieuses favorables sur la reprise du service de la dette brésilienne continuent à circuler et tirent leur vraisemblance de l'évolution favorable du commerce extérieur. L'exportation totale du café en 1939 a été de 16,5 millions de sacs contre 17,11 en 1938 et 12,12 millions en 1937. De très fortes exportations sont attendues pour janvier. Les fonds brésiliens, assez éprouvés la semaine dernière, ont été l'objet d'une reprise. Le 4 1/2 0/0 1883 reprend de 1.800 à 1.900, de même que le 4 1/2 0/0 1888 de 1.840 à 1.970. L'obligation de consolidation 5 0/0 1931, à quarante ans, s'inscrit à 830 contre 781.

#### ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Le portefeuille commercial de la Banque de France a continué à se dégonfler : il a diminué de 306 millions entre le 4 et le 11 janvier, contre 762 millions pendant la précédente semaine, tandis que le volume des effets agricoles se réduisait de 50 millions. Variation insignifiante cette semaine, à 6.006 millions contre 6.001 millions, dans le montant des effets négociables achetés en France (opérations d'open market). Les avances à trente jours se sont accrues de 104 millions 1/2, mais les avances ordinaires se sont réduites de 80 millions. Le Trésor, qui avait prélevé la semaine dernière 550 millions sur son compte d'avances, après 2.400 millions la semaine précédente, a pu se dispenser de recourir à l'Institut d'émission : il conserve ainsi une marge de prélèvement de 10.250 millions. Au passif, à côté d'une modeste augmentation (35 millions) des comptes courants, on note une diminution de 576 millions dans la circulation. Le total des engagements à vue ayant diminué de 541 millions 1/2, tandis que l'encaisse-or restait sans changement, le pourcentage de couverture s'est relevé de 57,96 0/0 à 58,14 0/0.

Après avoir fléchi au début de la semaine aux environs de 7.900, la Banque de France regagne un peu de terrain à 8.125, contre 8.400. La Banque de l'Algérie, subissant la même évolution, clôture à 6.740 contre 6.810. La Banque de l'Indochine, pour le moment résistante autour de 6.500, peut, comme la précédente, aspirer à mieux. Résistance de la Banque de l'Afrique Occidentale à 1.130, contre 1.140.

Il ne semble pas que l'exercice 1939 doive apporter de déceptions aux actionnaires des grands établissements de crédit, malgré le trouble que la mobilisation d'une partie de leur personnel, le transfert de certains de leurs sièges ont, depuis le mois de septembre, apporté à leur exploitation. Le Crédit Lyonnais, après avoir abandonné un instant le cours de 1.600, réagit à 1.672 contre 1.710. Le Comptoir d'Escompte, qui était sorti un instant, il y a quelques jours, de son impassibilité habituelle pour s'avancer près de 900, se retrouve aux environs immédiats de 835. La Société Générale, à la veille du paiement de son acompte, ne s'écarte guère de 760. A 507 l'action de 500 fr. du Crédit Commercial de France conserve une belle marge de hausse, compte tenu aussi bien de son rendement que de l'importance de ses réserves. La Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie s'effrite à 368. Le Crédit Industriel

et Commercial, dont la situation mensuelle arrêtée au 30 novembre est en nouvelle augmentation sur la précédente, est à peu près immobile à 306 et 712.

Les banques d'affaires ont subi les mêmes fluctuations que les établissements de dépôts. Elles ont d'ailleurs, depuis plusieurs années, développé sensiblement leurs opérations de banque pures qui apportent à leurs bénéficiaires un appoint non négligeable dans les périodes qui ne sont guère favorables à la création d'affaires nouvelles. La Banque de Paris, après une chute de 1.005 à 960, réagit à 975. L'Union Parisienne mériterait de regagner le pair de 500 fr., récemment reperdu à 479. La Banque Transatlantique, malgré toutes ses qualités, est ramenée un peu au-dessus de 600.

Le Crédit Foncier de France, dont l'acompte a été détaché la semaine dernière, perd encore une cinquantaine de francs à 2.770, cours qui nous paraît escompter largement une réduction du dividende pour l'exercice 1939. Le Sous-Comptoir des Entrepreneurs s'effrite près de 250. Pour le mois de novembre, premier mois de l'exercice en cours, les bénéficiaires ont été de 358.791 fr. seulement contre 601.844 fr. l'an dernier.

L'action du Crédit Foncier Egyptien clôture à 4.000 contre 4.065, le dixième de part à 8.300 contre 8.500. L'obligation 3 1/2 0/0 est vainement demandée à 4.300, la 3 0/0 s'échangeant, en progrès, à 2.960. L'assemblée tenue mardi a approuvé les comptes de l'exercice 1938-1939 pendant lequel la Compagnie a réalisé un ensemble de produits bruts de £ ég. 1.060.786 contre £ 1.112.420 en 1937-1938 et un bénéfice net de £ 560.013 contre £ 587.926. Le dividende a été abaissé, comme il était prévu, de 125 à 120 piastres pour l'action, de 2.680 à 2.460 piastres pour la part; il supporte l'impôt égyptien, qui a été élevé de 7 0/0 à 8 0/0. Il sera mis en paiement le 1<sup>er</sup> février. Le Conseil souligne les difficultés qu'il éprouve pour le recouvrement des annuités sur prêts ruraux, en raison de l'intervention de l'Etat en faveur de cette catégorie de débiteurs. Les débiteurs urbains, qui ne jouissent pas de pareille protection, tiennent mieux leurs engagements.

La Banque Nationale du Mexique, qui a bénéficié depuis quelques semaines des faveurs accordées par la Bourse aux valeurs américaines, est ramenée un peu au-dessous de 300. Le Crédit Foncier Cubain reparait à la cote, en vive hausse, à 140 et 25.

Au groupe sud-américain, la Banque Française et Italienne, qui ne paraît à la cote que par intermittences, est demandée à 550 l'action de 500 fr. La Banque Hypothécaire Franco-Argentine, action de 750 fr. libérée de 500 fr., gagne quelques francs, à 2.560. Parmi les valeurs de nationalité étrangère, le Crédit Foncier de Santa-Fé retrouve amateur à 2.045, et le Banco Francés del Rio de la Plata, qui convoque son assemblée pour le 15 février, perd quelque terrain à 1.250 l'unité. Cette dernière Société maintiendra son dividende à 7 pesos. Sa filiale, la Financière et Immobilière, portera le sien de 2 à 3 pesos. Le Banco el Hogar Argentino Hipotecario se montre à 170 la petite coupure et le Crédito Espanol del Rio de la Plata, action ordinaire, s'avance à 95 l'unité.

#### CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS EN COMMUN

Depuis quelques semaines, les actions de nos anciens réseaux se sont désolidarisées des rentes. Calmes lorsque celles-ci montaient, elles ont au contraire fait preuve de fermeté lorsque des réalisations ont effrité les cours de nos fonds d'Etat comme des valeurs industrielles. On enregistre, cette semaine, une avance substantielle, d'ailleurs bien naturelle si l'on considère le taux de rendement de ces titres.

Le Nord atteint 875 contre 859. L'Est, moins rémunérateur, s'avance pourtant de 597 à 609. Le Lyon progresse vigoureusement de 895 à 910 et le Midi se retrouve à 727. Rares transactions sur l'Orléans inscrit à 830.

Très peu d'échanges parmi les titres des Compagnies secondaires. Les Départementaux sont stabilisés à 271.

Les Chemins de Fer du Maroc sommeillent à 510, tandis que les Tunisiens se montrent à 500. Ils peuvent être retenus pour de bons titres à revenu fixe. Indochine et Yunnan se redresse de 978 à 1.015. L'on a beaucoup discouru, depuis le bombardement des Japonais, sur les transports de matériel de guerre pour les Chinois. La Compagnie précise qu'elle ne s'est jamais livrée à ce trafic qui ne saurait que lui attirer des désa-

gréments. Au reste, elle a suffisamment à faire en assurant le transit des marchandises normales pour éviter de dangereuses spéculations qui ne sont pas dans les habitudes du Conseil. Il semble que l'incident qui a arrêté brutalement une envolée du titre puisse être mis à profit pour entrer à un cours très raisonnable dans une affaire de qualité et de grand avenir.

Les déclarations du président de **Santa Fé** à l'assemblée du 12 janvier ont déçu de nombreux porteurs qui se sont hâtés de réaliser leurs titres. L'on se tenait à 820 quelques jours avant l'assemblée, à 780 au lendemain et l'on est tombé à 720. Recul excessif, au vrai, car si le président a mis en garde contre un optimisme qui ne tiendrait pas compte de la très mauvaise récolte de blé dans les régions desservies par la ligne, il s'est montré satisfait des prévisions pour le maïs et le coton. **Buenos-Ayres** subit le contre-coup de cet accès de faiblesse à 740 contre 806. **Rosario à Puerto Belgrano** est durement touché à 251 et 246 contre 290 et 280.

Le **Canadian Pacific** est revenu de 311 à 290, en liaison avec les valeurs étrangères.

Le **Métropolitain** glisse de 772 à 750. Les **Transports en Commun**, toujours sous l'influence de la suppression de l'acompte de dividende, végètent à 420.

Les recettes des **Tramways de Shanghai**, pour l'exercice 1939, ont atteint \$ 18.805.187 contre \$ 13.148.523. L'on peut espérer que cette avance permettra de compenser en grande partie les répercussions de la baisse de la monnaie chinoise sur les résultats. Le cours de 994 est très modéré.

**Cairo-Héliopolis** effleure 1.900. Le calme en Méditerranée a ramené l'attention sur ce titre de qualité, mais peu rémunérateur.

Les **Wagons-Lits** se traînent à 46. La Compagnie proposera sous peu aux porteurs de certificats d'obligations 4 0/0 1938, émis en Hollande, de réduire de moitié le service des intérêts venant à échéance en 1940.

#### CANAUX, PORTS ET NAVIGATION

Très faibles au début de la semaine, les actions et les parts du **Suez** se sont ensuite raffermies, comme l'ensemble de la cote, et ont ainsi regagné une partie du terrain perdu : l'action de capital clôture à 17.275 contre 17.775, la jouissance à 14.310 contre 14.800, la part de fondateur à 13.600 contre 14.000, le cinquième de part civile enfin à 4.460 contre 4.610. Pour expliquer la mauvaise tenue, à certaines séances, des actions et des parts, on a fait état de la proximité — sauf nouvelle remise des débats — de l'arrêt de la Cour d'Alexandrie dans la question de la monnaie en laquelle doit se faire le service de la dette obligataire. Cette explication nous paraît sans valeur : si la Compagnie effectue en piastres ce service, elle porte dès maintenant en dépenses la somme correspondant au paiement en or, la différence étant provisoirement mise en réserve : condamnée à payer en or, la Compagnie n'aurait donc aucune charge nouvelle à supporter ; autorisée définitivement à payer seulement en piastres, elle retrouverait la disposition des provisions ainsi constituées. L'obligation 3 0/0 se tient près de 4.300 ; la 5 0/0 a été ramenée de 5.300 à 4.550.

L'action de capital des **Entrepôts et Magasins Généraux de Paris**, qui recevra, le 15 février, un acompte de 25 fr., égal au précédent (18 fr. 25 net au porteur), est ramenée de 2.100 à 1.975. Cet acompte correspond à l'intérêt statutaire.

Brusque recul du **Port de Rosario** à 8.975, contre 9.100, sans cause particulière à cette affaire.

Les **Chargeurs Réunis** se maintiennent aux environs de 760 l'action ; quoique en flèche par rapport à l'action, la part s'est avancée à 790. **L'Auxiliaire de Navigation** est soutenue un peu au-dessus de 1.200. Son assemblée extraordinaire tenue le 30 décembre a fixé au 31 août la date de clôture de l'exercice 1939. L'assemblée ordinaire se tiendra sans doute en avril. **La Transatlantique** est calme à 52 l'action de capital et 15 l'action de jouissance.

#### ÉLECTRICITÉ, GAZ ET EAUX

Bien qu'il soit resté très en arrière par rapport aux autres groupes industriels, le groupe de l'industrie électrique a dû cette semaine se conformer aux tendances générales de la Bourse.

La **Générale d'Electricité** glisse de 1.897 à 1.842. **Thomson-Houston**, dont les chances d'une reprise des dividendes sont de plus en plus escomptées, s'éloigne du pair à 227. Même si cet espoir devait être déçu, il serait normal, en tenant compte de la revalorisation du porte-

feuille et de la situation financière de l'entreprise, de voir de plus hauts cours. **Eclairage et Force** reste alanguie à 440 et mériterait mieux. Les **Applications Industrielles** sont assurées d'un rendement substantiel au cours de 188. L'assemblée des **Exploitations Électriques**, tenue le 17 janvier, a voté un dividende de 12 fr. 50 brut par action égal au précédent. Il sera vraisemblablement payable le 1<sup>er</sup> février. Les recettes brutes se sont élevées à 76.887.418 fr. contre 67.200.537 fr. et le bénéfice net à 2.389.860 fr. contre 2.368.421 fr. Le rapport signale la progression des ventes des entreprises électriques, mais les affaires de tramways n'améliorent pas leurs résultats en raison de l'augmentation des charges qui n'est pas compensée par les relèvements de tarifs. A 164 l'action se tient sur une prudente réserve.

L'action **Edison** oscille aux environs de 740 et la part ne s'écarte guère de 630. Elle est avantageuse à ce cours.

Quelques points de reprise pour la **Lyonnaise des Eaux** à 1.140 l'action de capital et 884 la jouissance. **L'Energie Industrielle**, après quelques prises de bénéfice, s'anime à 1.085 contre 1.030. Dans son groupe, les **Forces Motrices du Rhône** se maintiennent près de 700 l'action et 11.500 la part. **L'Electricité de Madagascar** est ferme à 455.

Tassement des grandes vedettes de la région parisienne, qui escomptent pourtant, depuis le début des hostilités, la baisse de la consommation. **L'Union d'Electricité** s'inscrit à 422 contre 435. **L'Electricité de Paris**, que la Bourse traite toujours avec rigueur, glisse de 681 à 668. **La Parisienne de Distribution** est lourde à 628. **Nord-Lumière** perd quelques points à 718. Au comptant, **l'Ouest-Lumière** regagne du terrain à 752.

**La Havraise**, en dépit de quelques réalisations, se maintient au-dessus de 810. Légère reprise de la **Centrale d'Energie** à 630 contre 625, mais **l'Electricité de Caen** reste morne à 170, sans raison.

**L'Union Hydro-Electrique** mériterait mieux que le cours de 400 auquel elle s'accroche. Après 375, les **Forces Motrices de la Vienne** sont revenues à 325 et devraient se redresser. Résistance de **L'Energie du Sud-Ouest** à 830.

Repli du **Littoral Méditerranéen** de 640 à 621 qui n'avait pas cependant surestimé ses perspectives d'avenir. **Le Sud Electrique**, à 333, n'est guère vulnérable.

**La Truyère** hésite à 921. **Keller-Leleux**, dont les travaux importants effectués au cours des dernières années entrent dans la période de production, peut être mis en portefeuille à 550 par les capitalistes soucieux de s'assurer des qualités d'une entreprise sans rechercher un gros rendement immédiat.

Les entreprises de l'Est et du Nord sont toujours très dépréciées. **La Lorraine d'Electricité** reste alanguie à 186. **Energie et Eclairage** gagne quelques points à 231. **L'Electricité et Gaz du Nord** ne s'écarte guère de 320, de même que **l'Energie du Nord de la France**, figée à 300.

Hésitation de **l'Electricité de Varsovie** à 635, cours qui ne tient pas compte du portefeuille de valeurs françaises détenu par la Société. **L'Industrielle d'Energie**, qui lui est intimement liée, est résistante à 800.

Un décret important vient de régler les conditions du développement de la production et de la distribution électrique en Algérie. **L'Algérienne d'Electricité** passe timidement de 233 à 240.

**L'Energie du Maroc** se redresse de 1.419 à 1.435, cours qui n'est pas éloigné du record établi il y a quelques semaines. La Compagnie procède au placement d'un emprunt de 75 millions d'obligations 6 0/0 émises au prix de 975 fr. L'intérêt et l'amortissement de ces titres — il doit se faire en trente-cinq ans au plus — sont garantis par le Gouvernement chérifien. En tenant compte de la prime de remboursement, cet emprunt rapporte 6,20 0/0 environ, net de tous impôts français et chérifien, exception faite de ceux mis obligatoirement à la charge des porteurs.

On retrouve les **Eaux et Electricité de l'Indochine** à 900 et **l'Indochinoise d'Electricité** à 540, très en deçà de leurs possibilités.

La **Générale de T. S. F.**, dont les filiales ont vu leurs résultats progresser vivement, est ferme à 815. **Radio-Orient** s'inscrit à 4.000, toujours très recherchée ; son dernier cours remontait à plus de quinze jours, à 3.250.

**Gaz et Eaux** est parmi les titres les plus en retard à 480. **Eclairage, Chauffage et Force Motrice** se replie sans raison de 761 à 741. Hésitation du **Gaz pour la France et l'Etranger** à

1.040. Selon son habitude, le **Gaz Lebon** ne se laisse pas gagner par l'allure maussade du début de la semaine et se retrouve vers 2.200.

**L'Eclairage des Villes**, à 205, peut retenir l'attention, puisque son dernier dividende était de 20 fr. brut. Le **Gaz de Marseille** fléchit de 1.400 à 1.370 et le **Gaz de Lyon** sommeille vers 310.

La **Générale des Eaux** se maintient aux abords de 1.300. Légers progrès de sa filiale, les **Applications Hydrauliques**, à 556.

#### PRODUITS CHIMIQUES

La mise en vigueur de l'accord franco-espagnol est un événement important pour l'industrie chimique française dont elle facilitera l'approvisionnement en pyrites espagnoles, suspendu depuis le mois de février 1937. Le phosphate figure, par contre, au nombre des produits qu'importerait l'Espagne en vue de stimuler sa production agricole.

Faibles au début de la semaine, les valeurs de produits chimiques se sont ensuite quelque peu redressées.

C'est ainsi que **Saint-Gobain**, après une chute au-dessous de 2.375, clôture à 2.400 contre 2.477. **Kuhlmann**, dont la valeur nominale vient d'être élevée de 250 fr. à 400 fr. par incorporation de réserves, se défend près de 815. Les **Superphosphates au Maroc**, après leur brillante avance, sont ramenées en arrière : l'action revient de 2.010 à 1.815 et la part, échangée pour la dernière fois à 673, a été offerte à 600. Ce sont des titres d'excellente qualité ; on peut profiter de toute défaillance pour s'y intéresser. **L'Algérienne de Produits Chimiques** est ferme autour de 150.

**Montecatini**, malgré son activité industrielle, fléchit aux environs de 260.

**Rhône-Poulenc** atteint 1.000. Les **Produits Chimiques du Lion Noir** s'avancent un peu, à 719 l'action de jouissance et 925 l'action de capital. **Cotelle et Foucher**, qui envisage de procéder à une incorporation de réserves se traduisant par la répartition de deux actions gratuites à chaque groupe de cinq actions, reste, autour de 700, indifférente à cette nouvelle. **Georget** se maintient aisément un peu au-dessus de 300. **Peintures et Vernis**, ex-coupons, est toujours délaissé. **Le Carbone Lorraine** n'a pas tardé à reprendre, à 739 contre 705, un mouvement en avant que justifient ses perspectives.

Les **Produits Chimiques d'Alais (Pechiney)** s'immobilisent aux environs de 1.825. L'assemblée extraordinaire du 15 janvier a décidé d'arrêter au 31 août 1939 l'exercice 1939, et a donné au Conseil tous pouvoirs pour fixer la durée des exercices suivants. **L'Electrochimie** se maintient un peu au-dessus de 1.925. Au prix actuel, le rendement du titre est modeste, mais on ne saurait exiger un fort rendement immédiat d'une valeur d'aussi belle qualité et susceptible encore de larges développements. **Bozel-Maletra**, qui vient de faire les publications préliminaires à l'émission d'un emprunt de 25 millions, 5 1/2 0/0 demi-net, perd quelques francs à 243, venant de 259. **L'Universelle d'Acétylène** est recherchée à 620.

Les **Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France** perdent une centaine de francs à 2.000. Le Conseil aurait décidé le placement d'un emprunt 6 0/0 de 25 millions. Les **Verreries de Carmaux** se retrouvent aux environs immédiats de 460 l'action de capital, 200 l'action de jouissance.

La pression de l'Allemagne et de l'U.R.S.S. sur les nations scandinaves empêche la **Norvégienne de l'Azote** de tirer parti de la publication des résultats de l'exercice 1938-1939, en sensible progression sur les précédentes : l'action est ramenée de 1.915 à 1.862. Les **Produits Azotés** sont fermes à 360.

En raison de la situation géographique de son exploitation, **Kali-Sainte-Thérèse** ne parvient pas à regagner le cours rond de 900 ; cours de clôture, 870.

#### MÉTALLURGIE

##### ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Vendredi, au groupe métallurgique, il reste peu de traces de la brutale dépression qui avait atteint le marché au début de la semaine.

**Le Creusot** s'inscrit à 1.735 contre 1.770. Les **Acieries de la Marine**, dont l'assemblée du 15 janvier a voté le dividende prévu de 30 fr. payable par moitié le 1<sup>er</sup> février et le 1<sup>er</sup> mai, réussit à maintenir entièrement son avance précédente à 550. **Châtillon-Commentry** s'est stabilisée à 2.300.

**Pont-à-Mousson** oscille aux environs de 2.600.

C'est par suite d'une réévaluation des stocks qu'une réserve de 83.642.492 fr. a été constituée sur laquelle sera prélevé le montant nécessaire pour porter le nominal des actions de 400 fr. à 700 francs.

Les Hauts Fourneaux de Saulnes, un instant retombés à 645, terminent tout près de 670. La Chiers glisse de 438 à 420 l'action de 500 fr. L'assemblée du 18 janvier a décidé d'unifier le type et la valeur nominale des actions. Il sera échangé deux actions B de 250 fr. contre une nouvelle de 500 fr. L'assemblée a également décidé de fixer la clôture de l'exercice au 31 août. Il aura donc une durée de onze mois et le suivant se terminera le 30 septembre 1940 après treize mois.

Les Forges du Nord et de l'Est hésitent à 637. Denain-Anzin fléchit encore de 1.300 à 1.250 et Louvroil-Montbard, qui amorçait un mouvement de reprise très justifié, s'est trouvée bloquée à 485. Elle devrait reprendre sa marche en avant.

Firminy campe à 205. L'intense activité de la Société et ses résultats en vifs progrès ne doivent pas faire oublier la lourde charge financière qui recule au loin l'espoir d'une répartition aux actions. C'est pourtant ce qu'escompte la Bourse en accordant à ce titre au nominal de 100 fr. une valeur deux fois plus grande. Paris-Outreau, dont le dividende de 77 fr. net l'an dernier est substantiel, se tasse de 1.750 à 1.680.

La Métallurgie de Normandie ne quitte guère les sommets à 840. La privilégiée Saut-du-Tarn, qui a reçu un dividende légèrement supérieur, est plus abordable à 700. Le coupon de 40 fr. brut sera détaché le 29 janvier.

Les menaces allemandes sur les neutres ont pesé une fois de plus sur l'Arbed qui s'effrite de 4.325 à 4.290. Skoda poursuit ses progrès et s'installe à 500, sans que l'on puisse justifier ce bel optimisme.

Les Acieries du Chili tiendront leur assemblée le 22 février. C'est gonflée de son acompte de 365 fr. net que l'action ordinaire s'inscrit à 10.550. La part, qui reçoit le 20 janvier également un acompte de 75 fr., campe à 2.180. Ces cours ne sont pas excessifs si l'on tient compte de la hausse du dollar, en quoi sont perçues les redevances.

La Française des Métaux s'alourdit à 1.925 et le droit à 1.856. On trouvera plus loin l'analyse des comptes. A 882, les Tréfileries du Havre escomptent avec modération un avenir brillant que fait prévoir l'accroissement considérable du chiffre d'affaires.

Les différentes branches de la construction mécanique trouvent dans les besoins de la défense nationale des débouchés importants. La construction de matériel de chemin de fer avait attendu de longues années la remise en état de notre parc. Les commandes qu'elle a reçues récemment lui assurent un travail considérable pour de longs mois.

La Française de Matériel peut être mise en portefeuille à 546. Les Acieries du Nord marquent le pas à 255. Le Conseil proposerait à l'assemblée du 20 février de maintenir le dividende à 21 fr. net. Ce dividende s'appliquerait à un exercice de quatorze mois au lieu de douze, mais, par contre, s'applique au capital augmenté.

L'Industrielle de Matériel de Transport est ferme à 184, sans plus, bien que l'annonce d'un dividende de 11 fr. net de l'impôt de 18 0/0 pour l'exercice de huit mois clos le 31 août ait été faite. C'est une légère amélioration sur l'an dernier, puisqu'il avait été attribué 13 fr. 50 pour un exercice normal. Assemblée le 28 février.

Le groupe de la construction maritime a été éprouvé au début de la semaine et les cours sont encore alourdis. Penhoët glisse de 1.450 à 1.425. Les Chantiers de la Loire s'effritent de 662 à 650. A 1.400, les Chantiers de la Méditerranée ne manquent pas d'attrait.

Ex-coupon de 12 fr. 51 pour l'action B et de 15 fr. 84 pour l'action N, Citroën s'inscrit à 530 et 585. Peugeot se replie de 500 à 480. On retrouve Hotchkiss morne à 664. Les Moteurs Gnome et Rhône abandonnent du terrain à 874. Leur récente hausse, quoique justifiée, avait été trop rapide pour ne pas être suivie des dégagements de la spéculation.

S. K. F. se replie à 1.775 avec les valeurs scandinaves. L'activité industrielle ne peut rien contre les inquiétudes nées des menaces allemandes et russes.

Bardin, Renard et Couche mettra en paiement, le 1<sup>er</sup> février, un acompte de 20 fr. égal à celui de l'an dernier. Le dividende total s'était élevé à 40 fr. A 450, le titre est d'un bon rendement. Les Ateliers d'Aviation Louis Bréguet

sont très recherchés à 635. La reprise des dividendes après extinction des pertes antérieures a ouvert au titre une marge de hausse qui n'est pas entièrement absorbée.

Dans la construction électrique, l'Alstom a dû céder quelques points à 357. L'Electro-Mécanique doit bientôt procéder à la distribution d'actions gratuites déjà annoncée (2 nouvelles pour 7 anciennes). Le titre s'avance de 528, cours ancien, à 625. Tassement de l'Electro-Câble à 479 contre 500.

Les Signaux et Entreprises Electriques s'inscrivent à 1.800, tandis que leur filiale, la S.A.G.E.M., est offerte à 875, sans trouver preneur. Le marché, très étroit, assure difficilement son équilibre, mais la qualité du titre justifiait les cours récents supérieurs à 900.

La Générale de Fonderie proposera aux actionnaires, le 19 février, pour un exercice de huit mois, un dividende de 30 fr. égal au précédent qui s'appliquait à un exercice de douze mois. Les bénéfices nets s'élèvent à 11.585.650 fr. pour ce court exercice, contre 11.102.187 fr. Le titre effleure le pair de 500 francs.

#### MINES MÉTALLIQUES

A New-York, le cuivre électrolytique s'est maintenu à 12 cents 50, de petites baisses étant enregistrées sur les échéances éloignées. Le plomb s'est retrouvé à 5 cents 50 et le zinc à 5 cents 75. Sur le marché de Londres, les trois métaux ont continué à se traiter à leurs cours officiels. Les prix pratiqués en France sur le cuivre, le plomb et le zinc ont été relevés, pour tenir compte de la hausse enregistrée à Londres lorsque les prix maximum ont été modifiés.

L'action Anaconda s'est tassée à Wall-Street de \$ 28 1/2 à \$ 27 1/4 et l'action Kennecott de \$ 36 3/4 à \$ 35 3/4. A Paris, la Roan Antelope se tasse à 158 contre 164,50 et la Rhodesian Anglo-American se retrouve un peu au-dessus de 215. L'Union Minière du Haut-Katanga, agitée lundi par les nouvelles de Bruxelles, termine à 5.640 contre 5.740.

Parmi les valeurs espagnoles de pyrites, le Rio Tinto se tient à 2.992 contre 3.000 et la Tharsis s'immobilise aux environs immédiats de 400. Les Pyrites de Huelva sont soutenues à 2.249. La Société, qui n'exportait pas de pyrites en France, pourra le faire désormais, comme les autres affaires établies en Espagne, à la faveur du récent accord commercial franco-espagnol. Des informations très vraisemblables ont fait prévoir un accord parallèle entre l'Espagne et l'Angleterre.

L'action nouvelle des Mines de Bor se replie de 1.615 à 1.500, sur les détails reçus en France au sujet des nouveaux impôts yougoslaves, qui frappent en particulier les sociétés anonymes. L'accord auquel elle est récemment arrivée avec les autorités lui permet, rappelons-le, de rapatrier librement une partie du produit de ses ventes.

L'action Naltagua est ramenée de 231 à 214 et la part de 780 à 700. L'action M'Zaita s'effrite de 188 à 183, tandis que la part fléchit un peu de 2.950 à 2.935.

Au groupe des mines et des fonderies de plomb, l'action Penarroya progresse de 462 à 473. Le Conseil avait envisagé de soumettre aux actionnaires, avant la fin de l'année 1939, les comptes des exercices 1936, 1937 et 1938. Il a dû surseoir à ce projet, en raison des nombreuses incertitudes devant lesquelles il se trouve. Il n'a pu encore étudier la mesure dans laquelle les travaux d'entretien ont été assurés, ni déterminer les amortissements nécessaires. La valeur des pesetas émises par les républicains n'a pas pu être déterminée avec exactitude, le décret récemment pris à ce sujet laissant subsister une situation confuse. Il existe encore d'autres points à éclaircir. L'on sait que la Société s'est trouvée pendant longtemps dans une situation très délicate, une partie de ses installations étant aux mains des révolutionnaires et l'autre aux mains des nationaux.

Les bonnes mines de plomb de l'Afrique du Nord seront encouragées dans leur production par la hausse des prix désormais pratiquée en France. L'action Ouasta est soutenue à 2.055. L'action Aouli est demandée à 705. L'action Exploitations Minières de Sidi Bou Aouane s'échange à 460.

L'action Trepeca se traite à 70,25 contre 73,25. Au groupe des mines et des fonderies de zinc, la Vieille-Montagne fléchit de 1.480 à 1.425. L'Asturienne des Mines est stable à 215. L'accord commercial franco-espagnol facilitera ses opérations.

La Minière et Métallurgie de l'Indochine fait très bonne contenance à 675. Sa production de zinc a été de 5.328 tonnes en 1939, contre 4.447 tonnes en 1938.

A Londres, l'étain a un peu fléchi de £ 246 15/- la tonne au comptant et de £ 245 2/6 la tonne à terme à £ 243 10/- la tonne au comptant et à £ 242 17/6 la tonne à terme. A New-York, il est revenu de 48 cents à 47 cents 25. Les mines des pays de grandes productions ont sensiblement développé leur activité, de manière à pouvoir faire face aux demandes éventuelles.

L'action London Tin faiblit à 39,50. Les filiales de la Société font des bénéfices en sensible progrès; le revenu du portefeuille-titres en sera amélioré, mais il faudra compter, naturellement, avec la taxe anglaise sur les bénéfices de guerre. L'action de jouissance Kinta passe de 1.182 à 1.110 et l'action de capital de 1.225 à 1.130. L'action Tekkah s'inscrit à 1.420 contre 1.451 et la part à 4.005 contre 4.690.

Pour l'étain, comme pour le caoutchouc, les sociétés indochinoises sont favorisées par un régime de liberté. L'action Etudes et Exploitations Minières de l'Indochine revient cependant de 692 à 674, tandis que la part passe de 480 à 495. L'acompte de l'action, on le sait, a été porté de 15 à 30 fr., ce qui est déjà une indication sur les résultats de 1939. L'action Etains et Wolfram du Tonkin reprend à 695, après des cours plus hauts. L'exercice 1939 aura été particulièrement brillant et autorisera le Conseil à de nouvelles libéralités. La situation de la Société est très forte.

Parmi les mines diverses, le Nickel est résistant à 1.141. D'après les déclarations faites à l'assemblée de l'International Nickel, la consommation mondiale de nickel a été particulièrement élevée dans le dernier trimestre 1939, aux Etats-Unis notamment. Celle des onze premiers mois de 1939 a atteint 206 millions de lbs, contre 160 millions de lbs pendant les onze premiers mois de 1938. L'action Minerais et Métaux s'inscrit à 251. La Société ne peut manquer de tirer parti de l'activité des mines de métaux non-ferreux.

Au groupe des mines de fer, l'action de jouissance Djebel-Djerissa s'inscrit à 2.010 contre 2.070 et l'action de capital à 2.050 contre 2.120. L'action de capital Mokta-el-Hadid évolue à 6.760 contre 7.095 et l'action de jouissance à 6.295 contre 6.300. Mokta-el-Hadid, qui a une grosse participation dans l'Andaluz de Minas, ne peut rester indifférente aux négociations entreprises en vue d'un accord financier franco-espagnol qui suivrait l'accord commercial.

L'action Ouenza se tient à 2.505 contre 2.500. L'assemblée extraordinaire du 15 janvier 1940, réunie sous la présidence de M. Pierre Chabert, a fixé à huit mois la durée de l'exercice commencé le 1<sup>er</sup> janvier 1939. L'exercice suivant aura une durée de seize mois et s'étendra du 1<sup>er</sup> septembre 1939 au 31 décembre 1940. Ajoutons que, suivant nos informations, le Conseil a arrêté immédiatement avant l'assemblée les comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1939. Après 25.124.000 fr. d'amortissements et provisions, le bénéfice net ressort à 83.286.000 fr., alors que, pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 1939, le bénéfice net, après 25.813.000 fr. d'amortissements, s'était élevé à 97.494.000 fr. Les très vifs progrès déjà réalisés en 1938, on le voit, se sont accentués encore pendant les premiers mois de 1939. Ils sont le résultat d'une activité patiente, qui s'est appliquée aussi bien à simplifier le régime juridique et administratif de la Société qu'à développer ses installations industrielles et à lui assurer des débouchés permanents. La Concessionnaire de l'Ouenza se tient à 2.240 contre 2.300. La Société a tenu elle aussi le 15 janvier, sous la présidence de M. Pierre Chabert, une assemblée extraordinaire où elle a arrêté au 31 août la date de clôture de l'exercice commencé le 1<sup>er</sup> janvier 1939 et fixé à seize mois la durée de l'exercice suivant, qui s'étendra du 1<sup>er</sup> septembre 1939 au 31 décembre 1940. La Société possède un nombre important d'actions et toutes les parts de l'Ouenza, si bien que les actionnaires peuvent s'attendre à un dividende supérieur, titre pour titre, à celui que recevront les actionnaires de l'Ouenza. Les actions de la Concessionnaire, qui ont au surplus l'avantage d'être au porteur, devraient valoir 200 fr. ou 250 fr. de plus que celles de la société exploitante. Elles paraissent, au surplus, comporter au cours actuel un attrait particulier pour les porteurs patients.

L'action Douaria fait bonne contenance à 740 et la part à 870.

Mines et Produits Chimiques s'inscrit à 754. La Société a expédié en 1939 des quantités de

minerais supérieures à celles qu'elle avait expédiées en 1938. Elle a mis en paiement, le 15 janvier, un acompte de 25 fr. brut et 17 fr. 2135 net.

### CHARBONNAGES

Nos houillères travaillent toujours à cadence accélérée. Il s'en faut cependant qu'elles puissent répondre à une demande de combustibles industriels dont l'énormité oblige le Gouvernement à passer des commandes à l'étranger, tout particulièrement en Belgique. La lecture des chiffres qui suivent montre l'intensité d'un effort accompli surtout au cours de ces trois derniers mois ; les progrès effectués dépassent de beaucoup, pour l'ensemble de 1939, ceux de 1938 et il y a d'autant plus à penser que l'année en cours donnera lieu à une production plus intense encore que le Gouvernement s'emploie à mettre à la disposition des houillères un surcroît de main-d'œuvre, aujourd'hui tiré des mines de la Lorraine et du Maroc.

Prod. nette 1938 Prod. nette 1939

Aniche .....	4.009.628	4.351.390
Courrières .....	3.239.473	3.857.952
Lens .....	2.960.262	3.495.621
Vicoigne .....	2.353.905	2.698.553
Blanzay .....	2.141.100	2.216.592
Dourges .....	1.944.316	2.167.321
Liévin .....	1.419.454	1.610.425
Grand'Combe .....	960.749	1.014.989
Montrambert .....	701.630	784.930
Graissessac .....	220.046	241.391
Epinae .....	128.976	123.288
Ahun .....	13.209	13.172

Les remous qui ont agité un peu toute la cote cette semaine ont finalement laissé le groupe des charbonnages affaibli. Comme ce n'était pas le coin de la cote où la hausse avait fait faire des excès, on y retrouve abordables de saines valeurs sur lesquelles l'activité que connaît leur industrie pourrait rappeler l'attention. **Lens** a fléchi de 315 à 303. **Courrières**, qui annonce pourtant un chiffre de production en vifs progrès, est de même ramenée de 234 à 225. **Béthune** glisse encore de 623 à 580, égratignure pour un titre dont le marché n'exigera jamais un rendement élevé. **Nervusement**, **Marles** se replie encore de 490 à 479, sans plus tenir compte des possibilités de dividendes améliorés. A 664, **Anzin** reste parmi les plus résistantes, tandis que **Vicoigne** se déprime à 487 contre 523 ; ce n'est pas un des titres les plus classés du groupe, mais son rendement est plus élevé. **Termet** justifiée de **Bruay** à 277. **Liévin**, malgré le nouvel accroissement de sa production annuelle, est faible à 172 après 185.

Des dégagements affectent encore **Aniche** à 1.330 après 1.350, négligeant un dividende que ce charbonnage n'a pas eu de mal à maintenir à 80 fr. en 1939. **Dourges** ne manque pas d'attrait au cours de 1.051, où le titre s'est placidement maintenu, encore qu'on puisse lui préférer **Carvin** à 750 ; ce charbonnage a dû achever un satisfaisant exercice pour lequel a été maintenu à 15 fr. l'acompte habituel de décembre. **Escarpelle** s'allège un peu à 2.850 contre 2.980.

Le marché de **Blanzay** reste relativement soutenu à 1.153. Très animée cette semaine, **Albi** se rétablit à 927 contre 875 ; à l'assemblée extraordinaire du 31 janvier, qui est appelée à modifier la durée de l'exercice 1939, le Conseil demandera en outre l'autorisation de porter éventuellement le capital de 15 à 30 millions, soit par l'émission d'actions en numéraire, soit par l'incorporation de réserves ; il demandera de même l'autorisation de procéder éventuellement à tous emprunts à concurrence du montant du capital. Cet exercice écourté de quatre mois a laissé un bénéfice net de 9.378.277 fr., alors que l'exercice 1938 d'une durée normale n'avait produit qu'un bénéfice de 6.253.072 fr., ce qui met le Conseil à l'aise pour proposer un dividende de 40 fr. contre 35 fr. **Carmaux** se défend sans effort vers 1.300 l'action de capital et 970 l'action de jouissance. Mais **Grand'Combe** se déprime à 680 contre 720 ; l'assemblée convoquée pour le 12 mars se verra soumettre un exercice 1939 réduit à huit mois se soldant par un bénéfice brut de 6.788.655 fr. qui permettra de répartir comme précédemment un dividende brut de 32 fr. payable le 15 juin. **Montrambert** progresse de 678 à 718 ; au cas probable où l'exercice 1939 sera exceptionnellement ramené à huit mois de durée, les actionnaires se verront soumettre un bénéfice net de 8.738.445 fr. qui ferait fixer le dividende à 37 fr., répartition s'appliquant à un capital de 45 millions contre 36 millions précédemment.

Les circonstances portent **Sarre et Moselle** à ne pas distribuer cette année d'acompte (contre 15 fr. l'année dernière) et de même à ne pas publier les chiffres de production de l'année,

l'extraction étant arrêtée depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier ; l'action n'en reste pas moins soutenue vers 360.

Nouveau tassement à 2.460 contre 2.495 des **Charbonnages du Tonkin**, mais les détenteurs de ce titre auraient tort de s'en dessaisir à ce cours. On retrouve l'action **Along et Dong-Dang** au-dessous de 60, tandis que la part chemine de 300 à 330 ; net, les bénéfices de l'exercice 1938 ressortent à 957.897 fr. au lieu de 202.499 fr., mais ils devront être portés aux amortissements ; la production de l'exercice a été de 56.055 tonnes contre 41.000 t. en 1937 et les ventes ont porté sur 64.823 t. au lieu de 39.000 tonnes.

### VALEURS DE PÉTROLE

La situation du marché pétrolier aux Etats-Unis reste trouble : production très élevée, stocks d'essence en perpétuel accroissement. Pour la dernière semaine, ils atteignent 78 millions 437.000 barils contre 76.603.000 barils la semaine précédente et 69.006.000 il y a un an.

La **Royal Dutch** se maintient aux environs de 6.770. La **Shell** glisse de 828 à 780. Le groupe **Royal Dutch-Shell** est touché par le contrôle gouvernemental instauré en Roumanie dont nous exposons plus loin l'essentiel. Mais la production roumaine est en diminution et les participations de la **Royal Dutch** dans ce pays ne figurent que pour un vingtième de la production totale du groupe. La Bourse n'avait donc pas à tenir compte des conséquences de cette atteinte aux libertés des sociétés étrangères.

Le conflit pétrolier au Mexique reste dans sa forme nébuleuse. Le président Cardenas a déclaré récemment que le représentant des sociétés américaines n'était plus accrédité auprès du Gouvernement et que, d'ailleurs, le conflit serait réglé par les paiements des indemnités conformément à l'arrêt de la Cour Suprême. De leur côté, les sociétés américaines ne désespèrent pas de reprendre leur activité, se basant sur les difficultés des ventes de pétrole et le mauvais état des exploitations.

La **Mexican Eagle** glisse de 74 à 71,25 et la **Canadian Eagle** de 88 à 87.

L'industrie roumaine du pétrole attendait un statut souple et propre à aider l'exploitation ; elle vient, au contraire, d'être frappée par un décret qui renforce les pouvoirs de l'Etat en matière de contrôle. Le Commissariat national qui vient d'être créé coordonne les industries pétrolières, dirige la production et le raffinage, assure l'approvisionnement de l'armée et règle la vente et l'exportation conformément aux intérêts de l'Etat. C'est, en fait, un nouvel étrangement des compagnies exploitantes.

Pourtant, l'industrie pétrolière aurait, au contraire, besoin d'une aide efficace. En 1939, la production est tombée à 6.250.000 tonnes contre 6.610.000 t. en 1938, 7.153.000 t. en 1937 et 8.394.000 t. en 1936. La production de 1939 ne représente plus que 2,2 0/0 de la production mondiale. Les prévisions pour 1940 ne sont guère favorables, puisque les nouveaux forages ont porté sur 260.000 mètres contre 295.000 un an avant et 394.000 en 1937. De même, le nombre des sondes est tombé à 104 contre 137 et 207.

Les exportations ont reculé de 4.159.325 tonnes à 3.800.000 tonnes.

Voici comment se répartit la production de trois compagnies importantes :

	1937	1938	1939
	(en wagons)		
Astra Romana.....	164.400	145.000	134.780
Steaua Romana.....	94.445	73.809	70.238
Concordia.....	91.223	86.402	89.448

L'**Astra Romana** fléchit de 111 à 105. **Colombia** se défend à 67, **Concordia** près de 50. La **Steaua Romana** remonte de 37,50 à 41,75.

**Petrol Block** vaut 12,50. La Société a décidé de réduire son capital de 600 millions à 120 millions pour le reporter à 470 millions. La plus grande partie des actions créées a été remise à la Société allemande qui a construit une partie des installations.

L'**Industrielle et Commerciale des Pétroles** vient de gagner un procès contre la délégation commerciale soviétique. La Société peut prendre les mesures conservatoires relatives aux biens saisis par la Russie en Galicie et maintenir la saisie qu'elle a pratiquée. L'arrêt est intéressant en droit, mais ne donne pas à la Compagnie beaucoup plus qu'une satisfaction morale. L'action végète à 18,25. A partir du 1<sup>er</sup> mars, elle ne sera plus négociable à terme.

La **Française des Pétroles** marque le pas à 1.115.

**Lille-Bonnières** résiste à 520 et la **Standard Française des Pétroles** hésite à 655, cours très modéré.

### CAOUTCHOUCS ET VALEURS COLONIALES

Le président de l'Association des manufacturiers de caoutchouc américains vient de faire des déclarations au sujet du caoutchouc synthétique et du caoutchouc naturel. Le prix de revient de certaines catégories de caoutchouc synthétique se situe actuellement aux alentours de 70 cents la lb, tandis que celui du caoutchouc naturel avoisine 19 cents. Le prix de revient du produit synthétique pourrait être abaissé par la création de grandes installations, mais les manufacturiers américains ne voient pas la nécessité de cette tentative, tant qu'ils sont assurés de disposer à des prix abordables de quantités suffisantes de caoutchouc naturel. Ces déclarations montrent bien quel est l'état d'esprit des manufacturiers. Elles justifient la politique suivie jusqu'à présent par le Comité International qui s'est appliqué à garantir les manufacturiers contre toute disette de matière première.

Les achats du Gouvernement anglais en vue des livraisons aux Etats-Unis ont déjà porté, d'après l'*Observation Economique*, sur la moitié des 60.000 tonnes prévues. Le bruit a couru de la suspension de l'accord de troc coton-caoutchouc. Ce bruit n'a pas exercé d'influence sur **Mincing Lane**, où le caoutchouc standard a été très soutenu en clôture à 11 d. 7/8.

Au groupe malais, l'**Eastern** se retrouve à 146, **Gula Kalumpung** à 217 et **Kuala Lumpur** à 230.

Au groupe néerlandais, **Amsterdam Rubber** reflue de 4.830 à 4.740. L'action de capital **Sumatra** s'inscrit à 1.900 et l'action de dividende à 852. Les recettes de l'exercice 1938-1939 ont été de 309.653 florins contre 345.121 fl. et le solde créditeur avant amortissements est de 86.025 fl. contre 119.285 fl. L'assemblée est convoquée à La Haye pour le 1<sup>er</sup> février. La Société avait distribué l'an dernier des dividendes de 6 florins par action de capital et de 0 fl. 86 par action de dividende. L'action de capital **Tapanoëlie** s'échange à 1.570 et l'action de dividende à 690. Les produits de l'exercice clos le 30 juin 1939 se sont élevés à 273.146 florins contre 243.864 fl. pour l'exercice précédent. Le solde créditeur de l'exercice s'élève à 181.360 fl. contre 194.171 fl. L'assemblée est convoquée à La Haye pour le 1<sup>er</sup> février. Le dernier dividende a été de 6 fl. par action de capital et de 0 fl. 90 par action de dividende.

Les valeurs indochinoises, assez agitées au début de la semaine, ont repris ensuite, au moins jusqu'à jeudi. Le montant de la nouvelle taxe vient d'être calculé pour le mois de janvier. Il s'établit à 1 fr. 60 par kilogramme, chiffre beaucoup plus modéré qu'on ne le croyait. Les dividendes qui seront distribués en 1940 pour l'exercice 1939 seront beaux, surtout pour les sociétés dont la production a sensiblement augmenté, et les perspectives de l'exercice en cours sont, elles aussi, favorables.

L'action **Caoutchoucs de l'Indochine** se maintient à 1.085, tandis que la part progresse de 5.500 à 5.700. L'action ordinaire **Cultures Tropicales** se tasse de 230 à 225 et la privilégiée de 242 à 238. L'action **Hévéas de Tay Ninh** ancienne s'inscrit à 1.710 et la part à 7.700. En sensible progrès, la production de 1939 s'est élevée à 1.781 tonnes, contre 1.516 t. en 1938. Les actions nouvelles ont été inscrites à la cote le 18 janvier, sous une rubrique distincte, et n'ont pas encore été traitées.

L'action **Hévéas de Caukhoi** s'inscrit à 595 et le quinzième de part à 910. La production de 1939 a atteint 583 tonnes, contre 485 tonnes en 1938.

L'action **Indochinoise d'Hévéas** se retrouve à 596 et la part à 390.

L'action B de la **Financière des Caoutchoucs** se tient à 222 et l'action V reprend de 713 à 830. L'action **Padang** se tasse de 1.060 à 1.052 et la part cède quelque terrain à 17.350 contre 17.600. Ce sont des titres attrayants, notamment en raison des cours de l'huile de palme. L'action **Camhodge** s'inscrit à 700 et la part à 228. La production de caoutchouc est passée de 10.560 tonnes en 1938 à 11.100 t. en 1939 et la production de café de 416.000 kilogrammes en 1938 à 472.000 kgs en 1939. L'action **Terres-Rouges** s'échange à 740 et la part à 231,50. La production de caoutchouc a été portée de 9.675 tonnes en 1938 à 11.588 t. en 1939 et celle d'huile de palme de 12.527 t. à 14.595 t. L'on peut donc s'attendre, étant donné ces chiffres, à une progression très sensible des dividendes.

L'action **Mékong** a reculé de 516 à 495 et la

part de 3.400 à 3.245. La production, qui avait atteint 895 tonnes en 1938, a été portée à 1.330 t. en 1939.

L'action de l'Africaine Forestière, c'est-à-dire de la société qui a repris l'exploitation de l'Equateur, s'inscrit à 145. La production de caoutchouc est passée de 690 tonnes en 1938 à 819 t. en 1939.

Au groupe des sociétés commerciales africaines, la Française de l'Afrique Occidentale s'inscrit à 1.445 contre 1.425 et l'Ouest-Africain se tient à 453.

Au groupe des manufacturiers du caoutchouc, la part Michelin se traite à 1.248. Bergougnan revient de 624 à 610. Nous avons publié il y a huit jours le rapport du Conseil, où les actionnaires auront trouvé de sérieux motifs de confiance.

#### ALIMENTATION ET INDUSTRIE HOTELIERE

La Raffinerie Say hésite à 775 contre 785. Les Sucreries de Nassandres, dont le dernier exercice a été satisfaisant, s'avancent de 220 à 242. Légers progrès de l'Agricole et Sucrière de Nossi-Bé à 1.540 l'action et 2.600 la part. Les Sucreries et Raffineries de l'Indochine supportent quelques prises de bénéfices à 401 l'action et 839 la part, contre respectivement 420 et 850.

Parmi les valeurs de distilleries, la Bénédicte, action entièrement libérée, accentue son avance à 11.145 contre 10.950. Cusenier fléchit de 1.849 à 1.755. La Suze se tient à 1.320 l'action de jouissance et 1.300 l'action de capital. Stabilité de Cinzano à 880, tandis que Pernod fléchit de 780 à 735.

Les Distilleries de l'Indochine reviennent de 464 à 455. Les actionnaires sont convoqués pour le 20 janvier en vue d'apporter à la première résolution votée par l'assemblée du 28 août dernier les modifications rendues nécessaires par l'ajournement, dû à la guerre, des opérations de réalisation de l'augmentation de capital. Ces modifications ont pour but principal de réserver dans la plus large mesure possible les droits de souscription des actionnaires mobilisés. Rappelons que l'assemblée du 28 août avait autorisé l'élevation du capital de 75 à 100 millions par l'émission au pair de 250.000 actions de 100 fr., jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1939, réservées aux actionnaires dans la proportion d'une nouvelle pour trois anciennes. Le quart seulement devait être versé à l'émission, le solde devant être appelé dans le cas de besoins qui n'étaient pas prévus à l'époque.

L'action Damoy revient de 560 à 550 dans l'attente des déclarations qui seront faites à l'assemblée du 25 janvier. Le bénéfice brut d'exploitation pour l'exercice 1938-1939 s'établit à 37.353.700 fr. contre 32.084.917 fr. Après déduction des frais généraux, il reste un solde de 906.679 fr. affecté aux amortissements, de sorte que, comme nous l'avons dit, l'exercice se solde sans bénéfice ni perte. Les Economats du Centre ne sont plus cotés. Les comptes de l'exercice 1938-1939 se soldent par un bénéfice de 5 millions 50.681 fr., formant avec le report antérieur un total disponible de 5.709.513 fr. Le capital va être porté de 12 à 18 millions par incorporation de réserves et distribution d'une action nouvelle gratuite pour deux anciennes.

Banania garde bonne contenance à 640. La Société convoque pour le 27 janvier : 1<sup>o</sup> une assemblée extraordinaire pour limiter à huit mois (janvier-août 1939) la durée de l'exercice 1935 ; 2<sup>o</sup> une assemblée ordinaire pour statuer sur les comptes de l'exercice ainsi limité. Sur le dividende de 45 fr. applicable à l'ensemble des 90.000 actions, un acompte de 20 fr. a été payé le 15 décembre. Les Entrepôts Frigorifiques des Halles de Paris restent, faute de transactions, à 47. Le Conseil municipal a élevé de 600.000 à 700.000 fr., pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1939 au 30 juin 1942, le montant du loyer payé par la Ville de Paris à la Société pour l'occupation du frigorifique du poisson. Les Conserveries de Bordeaux reviennent, ex-coupon, de 190 à 177. Le dividende de l'exercice 1938-1939, fixé à 10 fr. 38 brut contre l'an dernier 13 fr. 68, est payable depuis le 18 janvier 7 fr. 55 au porteur.

Liebig's revient de 3.640 à 3.475. Le dividende final de l'exercice clos le 31 août 1939 est de 7 sh., soit 11 sh. au total, comme précédemment. Nestlé est très résistant à 11.905, contre 12.000.

La Brasserie Quilmès se replie à 8.850 contre 8.900. Palermo et Schlau suivent le mouvement à 1.575 et 518, contre respectivement 1.595 et 538. La Comète, dont les dividendes seront une fois de plus maintenus à 125 et 100 fr., paraît injustement dépréciée à 1.450 et 1.370.

#### VALEURS DIVERSES

L'Union Européenne est soutenue un peu au-dessus de 675. La fermeté s'explique par le fait qu'elle a, l'an dernier, cédé à des conditions avantageuses la majeure partie des intérêts qu'elle possédait dans l'Europe Centrale, ce qui lui a laissé, après un remboursement de 250 fr. sur le capital, d'importantes disponibilités pour des investissements nouveaux.

La British American Tobacco ne s'écarte guère de 875, cours comprenant encore le coupon 133, de 1 sh. 4 net d'impôt anglais, payable le 25 janvier et représentant le solde de l'exercice 1938-1939 (soit 6 d.) et un acompte sur exercice en cours. A l'assemblée tenue jeudi, le président a déclaré que la diminution des bénéfices provenait surtout d'un accroissement d'impôts et que la Compagnie recevait l'appui du Gouvernement en raison de l'importance de ses affaires à l'exportation ; certaines des sources d'approvisionnement, qui se sont fermées du fait de la guerre, ont pu être remplacées. Les Tabacs du Portugal font encore un pas en avant, à 705, mais la Portugaise des Tabacs, après sa vive hausse, s'allège d'une vingtaine de francs, à 820.

Au groupe des grands magasins, auxquels on peut espérer que le remplacement de la patente par une majoration de la taxe d'armement — malgré les modalités qui leur sont particulières — apportera un certain allègement fiscal, l'action des Galeries Lafayette est négligée à 25, mais la part, qui s'est déjà relevée récemment à 15.510, est maintenant demandée à 16.000. Le Printemps, qui a pu substituer à la perte de l'exercice 1937-1938 un léger bénéfice pour l'exercice clos le 31 juillet dernier, se raffermi à 80 l'ordinaire et 82 la privilégiée, en attendant l'assemblée du 26 janvier. Les Magasins Jones soldent, après une légère affectation aux amortissements, leur exercice 1938-1939 sans profit ni perte, au lieu d'une perte de 127.917 fr. pour le précédent exercice. Le Bon Marché s'avance à 300 et 75. Pas de transactions, depuis sa mise en liquidation judiciaire, sur le Louvre qui poursuit ses efforts pour rétablir l'équilibre de son exploitation, préliminaire nécessaire à l'élaboration d'un projet de concordat. Paris-France revient de 795 à 742, après paiement de son solde de dividende de 62 fr. 76 brut ou 52 fr. 15 net au porteur. Pour l'action non libérée, le solde de 15 fr. 69 brut ressort à 14 fr. 10 ou 13 fr. 50 net ; longtemps négligée, l'action trouve preneur à 15, coupon attaché, ce qui fait ressortir un rendement supérieur à 100 0/0, aisément explicable, d'ailleurs, par le fait que 825 fr. restent à verser sur ce titre. Les Nouvelles Galeries sont fermes à 315 l'action de capital et 148 l'action de jouissance. Leur solde de dividende sera payé le 1<sup>er</sup> février à raison de 8 fr. 50 et 4 fr. 30 respectivement net au porteur. Une demande sans contre-partie en Grande Maison de Blanc à 1.330.

En valeurs de textiles, Dollfus-Mieg est irrégulier à 4.150 contre 4.200 l'action de capital et 3.625 contre 3.680 l'action de jouissance ; affaire en plein rendement. Agache se défend efficacement près de 400. Les Tricotages de l'Ariège, dont l'activité industrielle est grande, s'avancent un peu, à 298. Leur assemblée est convoquée pour le 26 janvier. Saint Frères s'affermi aussi, à 260. Les Manufactures de Tapis d'Orient s'élèvent à 112, au lendemain du détachement, le 16 janvier, de leur coupon 3, de 6 fr. 85, qui, primitivement annoncé pour le 20 octobre, avait été ajourné. Une assemblée extraordinaire est appelée, le 1<sup>er</sup> février, à modifier la dénomination de la Société à étendre l'objet social (notamment pour exploiter une usine à Tlemcen), et à transférer le siège.

L'énorme consommation de ciment, qui se fait depuis le début de la guerre pour les besoins de la Défense nationale entretient la fermeté dans les valeurs de ce groupe. Poliet-Chausson, malgré l'amélioration de sa situation financière qui a caractérisé les dernières semaines, se retrouve, comme en janvier dernier, vers 425 l'action, ainsi que la part un peu au-dessous de 4.500. Les Ciments Français valent maintenant 1.240, à peu près le même prix qu'il y a un an. Pendant la même période, l'action A Pavin de Lafarge est passée de 1.200 environ à 2.145 et l'action B de 600 à 720. La Loïse se retrouve, sans changement notable, à 175. Les Grands Travaux de Marseille ont atteint, cette semaine, le cours rond de 900. Haour est ferme près de 640.

En attendant le doublement du capital par incorporation de réserves, la Librairie Hachette se tient non loin de 1.775, après l'assemblée du 16 janvier qui a fixé au 31 août la date de clôture de l'exercice commencé le 1<sup>er</sup> mars 1939.

Didot-Bottin, qui a pu améliorer quelque peu sa situation — progression des recettes, diminution des dépenses — est demandé à 565 l'action (dernier cours 500), en attendant l'assemblée du 25 janvier. A la Bourse de Lyon, la Librairie Vitte a fait l'objet de transactions récentes à 962. La Société ayant réalisé un bénéfice net de 400.914 fr. contre 514.958 fr., l'assemblée a ramené le dividende de 75 fr. à 70 fr.

Le Cercle de Monaco ne s'écarte guère de 1.150. Assemblée extraordinaire, le 12 février, en vue notamment de ratifier l'augmentation de capital par transformation d'obligations en actions, sur demande des porteurs. La Tour Eiffel est délaissée à 296 l'action et 320 la part, comme le Cirque d'Hiver, qui convoque son assemblée pour le 1<sup>er</sup> février, à 110 et 74.

En attendant l'assemblée d'obligataires du 30 janvier, Saint-Didier Automobiles est délaissée à 37. L'Indochinoise de Transport, dont les résultats se sont un peu améliorés pendant le dernier exercice, valait récemment, hors cote, à peu près 30 l'action et 85 la part.

#### SOUSCRIPTIONS EN COURS

Négociation jusqu'au	VALEURS	PRIX DU DROIT	Clôture de la souscription
Au Parquet			
31 janv.	Tréfileries et Laminiers du Havre, c. 40 ou bon de droit. Pour 5 act. anc. de 500 fr., 2 act. nouv. de 500 fr. gratuites. Impôt : 27 fr. par droit. Pour 25 act. anc. de 100 fr., 2 act. nouv. de 500 fr. gratuites. Impôt : 5 fr. 40 par droit.	320 ..	.....
31 janv.	Electro-Chimie, Electro-Métallurgie d'Ugine, c. 59 ou bon de droit. Pour 4 act. anc. 1 act. nouv. gratuite.	480 ..	.....
31 janv.	Matières Colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, c. 59 ou bon de droit. Pour 3 act. anc., 1 act. nouv. gratuite. Impôt : 4 fr. 60 par droit.	465 ..	.....
31 janv.	Produits Chimiques de St-Denis, c. 41 ou bon de droit. Pour 9 act. anc. de jouiss., 1 act. nouv. Matières Colorantes gratuites. Impôt : 1 fr. 45 par droit.	154 ..	.....
31 janv.	Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial, c. 114 ou bon de droit. Pour 4 act. anc., 1 act. nouv. gratuite. Impôt : 12 fr. 325 par droit.	...	.....
31 janv.	Bitterroise de Force et Lumière, c. 37 (deuxième droit) ou bon de droit. Pour 20 act. A anc., 7 act. A nouv. (2 <sup>e</sup> droit) gratuites. Impôt : 4 fr. 725 par coupon.	65 ..	.....
31 janv.	Forces Motrices de l'Agout, c. 41 ou bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. gratuite. Impôt : 18 fr. 749 par coupon.	...	.....
31 janv.	Pyramenne d'Energie Electrique (actions), c. 33 ou bon de droit. Pour 2 act. Anc. l'act. A nouv. grat. contre paiement de l'imp. de 32 fr. 28 par coup.	...	.....
31 janv.	Pyramenne d'Energie Electrique (dixièmes de part), 1 <sup>er</sup> coup. 24 ou bon de droit. Pour 5 dix. de parts 1 act. A nouv. gratuite contre paiement de l'impôt de 13 fr. 50 par coupon. 2 <sup>e</sup> coup. 25 ou bon de droit. Pour 100 dix. de parts, 3 act. A nouv. gratuites contre paiement de l'imp. de 2 fr. 025 par coupon.	...	.....
31 janv.	Compagnie des Métaux, c. 53 ou bon de droit. Pour 1 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.	1840 ..	.....
31 janv.	Industrielle et Commerciale de Transports et de Manutentions (SITRAM), c. 13 ou bon de droit. Pour 2 act. B anc., 1 act. B nouv. gratuite. Impôt : 7 fr. 03 par droit.	150 ..	.....
31 janv.	Publications Périodiques Desfossez, c. 21 ou bon de droit. Pour 3 act. anc., 2 act. nouv. gratuites.	170 ..	.....
31 janv.	Clause (Sté, pour la culture des Graines d'Elite), c. 12 ou bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. gratuite contre paiement de l'impôt de 15 fr. 411 par droit.	.....	.....
31 janv.	Engrenages Citroën, act. de prior. C, c. 23 ou bon de droit. Pour 5 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.	.....	.....
31 janv.	Engrenages Citroën, act. ord. B, c. 22 ou bon de droit. Pour 5 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.	.....	.....
15 fév.	Compagnie de Produits Chimiques et Electro-Métallurgiques Alais, Froges et Camargue, c. 30. Pour 3 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.	600 ..	.....
20 fév.	L'Abeille, Compagnie d'Assurances sur la Vie, bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. gratuite. (Les cessionnaires de droit sont soumis à l'agrément du Conseil d'administration).	.....	.....
En Banque			
31 janv.	Cinéma-Tirage L. Maurice. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.	.....	.....
31 janv.	Lièges des Hamendas. C. 3. Pour 11 act. anc. de cap. ou de jouiss., 2 act. nouv. gratuites.	.....	.....
31 janv.	Industrielle et commerciale de Tubés, 4 <sup>e</sup> coup. 19 d'action ou c. 47 de part. Pour 1 act. (A ou B), 1 act. nouv. gratuite.	400 ..	.....
	2 <sup>e</sup> coup. 18 de part. Pour 10 dix. de parts 11 act. nouv. gratuites.	45 ..	.....
15 mars	Lainières du Bascaud, c. 6. Pour 5 act. anc., 2 act. nouv. gratuites.	64 ..	.....

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Les cours indiqués sont ceux du Comptant.

Les valeurs non abonnées sont précédées du signe (\*)

Main table of market data for 'MARCHÉ OFFICIEL A TERME'. Columns include 'Revenu brut', 'Er-coupon', 'Jouis.', 'VALEURS', and dates from 'Lundi 15' to 'Vendr. 19'. It lists various securities like 'Eaux (Lyon)', 'Obligations', and 'Fonds d'Etat'.

MARCHÉ OFFICIEL AU COMPTANT

Main table of market data for 'MARCHÉ OFFICIEL AU COMPTANT'. Columns include 'FONDS D'ETATS FRANÇAIS', 'Obl. du Trésor', 'EMIS A L'ETR.', 'FONDS GARANTIS', and 'Afr. Equ. Fr.'. It lists various government bonds and international funds.

21 Janv  
n° 3



Revenu brut	Revenu net	VALEURS	Cours du 12	Cours du 19	Revenu brut	Revenu net	VALEURS	Cours du 12	Cours du 19	Revenu brut	Revenu net	VALEURS	Cours du 12	Cours du 19	Revenu brut	Revenu net	VALEURS	Cours du 12	Cours du 19				
<b>COLONIES ET PROTECTORATS</b>																							
15	17/7	Algérie 3 % net 1902	360	368	5	5/39	Réassur-Vie (Cie Gén)	78	78	100	107	5/39	Dakar à Saint-Louis	1310	1310	72	53	26	6/39	Elect. Varsovie, ord. jca	345	35	
45	15/8	— 4 1/2 % net 1930	309	809	22	5/39	Rou. W. As. Un R nom	236	236	60	30	12/39	Damas-Tamam	670	670	11	91	33	6/39	— prior. jous.	136	136	
40	16/10	— 4 % net 1930	06	919	18	5/39	— 70.001 100.000	150	150	25	3	7/39	— jous.	320	335	11	91	23	6/39	— prior. ice anc.	136	115	
49	2/1	— 4 % net 1931	850	861	24	5/39	— paris.	260	263	28	1	6/39	Département, 400 fr. p.	271	270	20	37	12/39	Electr. Loire et Centre	315	318		
45	2/1	— 4 1/2 % net 33 (1000)	347	850	5	5/39	Secours (Acc jous.) nom	70	70	28	1	6/39	Econom. 350 fr. p. n.	288	288	24	45	12/39	Electrique du Nord	329	324		
50	2/10	— 5 % net 33 (1000)	347	853	10	5/39	— cap.	113	113	15	26	5/39	Econom. du Nord.	191	191	20	27	8/25	Electro-Entreprise	18	18		
50	10/11	— 5 % net 34 (1000)	373	878	20	5/39	(Inc.), nom.	281	231	15	19	5/39	— act. de priorité	270	270	20	27	4/39	Energie Eclairage	227	231		
50	25/10	— 5 % net 35, B. déc.	340	945	22	5/39	(Vie), nom.	293	293	30	127	11/39	Est-Algérien	343	350	16	25	4/39	— 1/4p. 30.001-180.000	150	150		
60	20/10	— 5 % net octobre 35	336	853	8	6/39	Soleil (Acc.)	111	112	43	3	9/31	Est de Lyon, act. privil.	46	45	30	16	4/39	— 1/10 de part.	292	296		
60	3/7	— 6 % Janvier 1938	1000	1009	40	4/39	(Capital), nom.	500	525	55	3	7/37	Fr-Rellén de Ch de fer	794	794	42	38	12/39	Centre d'Enorg. Electr.	525	527		
17	2/11	Indoch. 3 1/2 1899-1905	279	278	6/39	(Inc.)	1100	1060	19	7/39	Héraut, ord., 50 fr. remb.	118	120	21	38	5	5/39	jous.	320	320			
15	2/11	— 3 % 1902	281	281	5/39	(Vie), nom.	178	204	15	95	7/39	— privil.	220	220	16	12	21	5/39	En. El. B.-Loire, 62,50	3	5		
17	16/10	Martinique 3 1/2 n. 1911	510	525	5/39	Union (Inc.), nom.	604	600	30	35	12/39	Maroc (Ch fer), série B	525	510	21	25	21	5/39	— 110.001-174.000	342	342		
20	1/5	N.-Calédon. 4 % n. 1909	420	421	5/39	(Vie), nom.	330	360	30	99	1/40	Meus Ch fer, 350 fr. r.	252	245	30	45	1	5/39	Energie Elec. Ste-Gar.	152	179		
15	1/8	Tunis 3 % n. 1902-07	290	290	5/39	Urb. Seine (Acc.), nom.	275	209	30	57	12/39	Nogentais (Ch de Fer)	395	401	1	1	1	1	— 90.001-180.000	61	180		
17	1/5	— 3 1/2 % net 1903	285	415	5/39	Urbains (Capit), nom.	1930	1950	10	25	6/39	— jous.	140	100	1	1	1	1	— paris	40	50		
40	10/10	— 4 % net 1931	335	735	5/39	(Inc.), nom.	520	525	15	32	1/40	Nord-Est Secondaires	292	292	1	1	1	1	— 24 001-7340	37	37		
45	1/12	— 4 1/2 % net 1932	742	839	5/39	(Vie), nom.	180	175	52	50	10/39	Quest (en liq.)	735	751	33	12	33	12/39	Energ. El. du Maroc B	1415	1435		
50	1/12	— 5 % net 1934	338	975	5/39	(Inc.), nom.	520	525	35	74	4/39	— jous.	340	341	24	6	35	6/39	En. El. Meuse Marne	721	722		
50	3/7	Gré Fone d'Als-Larr.	360	860	5/39	(Inc.), nom.	520	525	32	50	12/39	Quest-Algérien	456	496	11	6	35	6/39	— 1/4 p. nom	388	388		
50	3/7	Lat gag 6 % 35 s II, déc.	360	860	5/39	(Inc.), nom.	520	525	32	50	12/39	Pierrefitte, Gaut, Luz.	310	310	11	6	35	6/39	— paris	312	325		
50	3/7	Comm. 5 % 32, série III	300	800	5/39	(Vie), nom.	180	175	32	50	12/39	Provence (Sud Fr.)	210	210	9	10	12	12/39	En. El. Ouest France	124	50		
<b>BANQUES</b>																							
249	99	12/39	Banq. Afr. C., t. p. nom	1140	1130	12/39	Banq. Afr. C., t. p. nom	1140	1130	6	7	6/39	St-Eti Firm (1251 r.)	82	91	17	50	1	7/39	En. El. Rhin, 1-200.000	238	221	
69	34	12/39	Banque Gadyane, nom	3305	3305	12/39	Banque Gadyane, nom	3305	3305	6	7	6/39	Secundaires (Ch Fer)	80	80	1	1	1	1	1/32	En. El. Rhône et Jura	186	190
20	547	6/39	Banque Madagascar, nom	425	425	6/39	Banque Madagascar, nom	425	425	40	122	1/40	Sud-Ouest	345	245	47	50	29	6/39	En. El. du Rouergue	829	830	
240	38	12/39	Banque Martinique, nom	3365	3600	12/39	Banque Martinique, nom	3365	3600	17	35	5/39	Tunis (2. ne-Sue ma)	315	500	47	50	22	6/39	— prior.	831	830	
168	47	12/39	Banque Réunion, nom	3025	2960	12/39	Banque Réunion, nom	3025	2960	10	12	6/39	— jous.	106	106	75	51	12	6/39	Energie Industr., 500.	1030	1085	
15	20	15 at	As. Fin. p. le Com. l'Ind	60	60	15 at	As. Fin. p. le Com. l'Ind	60	60	132	7/34	Vieinaux (Chem fer)	172	172	16	51	12/39	— 100.	207	221			
45	1/12	B. du-Rhône 4 1/2 1931	37	944	17	6/39	Bque Com. Africaine	106	100	87	20	28	6/39	Voies Ferr des Landes	132	132	35	24	12/39	Entrepr. Electr. (G.d')	422	421	
50	2/10	— bons 5 % 193	225	939	17	6/39	Bque Com du Maroc	124	135	19	55	6/39	Wassy à Saint-Dizier	143	143	41	25	25	12/39	Est-Electr. u.	382	379	
25	50	15/12	Oreus 5.30 % 1934	436	436	15/12	Bque Franco-Asiatique	16	16	17	80	38	6/39	Far p l'Ind Ch fer, p.	1360	1323	30	30	12/39	— 1/4p. 50.001-120.000	278	278	
15	2/1	Orléans 3 % 1887	329	228	20	11	Bque Pays E ord. 500f.	292	300	7	50	62	4/39	Tram Algèr, 75 fr. r.	157	166	17	34	6/39	Est-Lumière	205	221	
14	2/1	Orléans 3 1/2 (400 fr.)	335	235	32	35	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	— jous.	111	112	12	50	20	7/39	Exploitations Electr.	161	164
15	2/11	— 3 % 1902	285	250	25	27	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram d'Amiens, ord.	75	75	51	7/39	— 48.001-91.000	359	342		
20	2/11	— 3 1/2 % 1904	353	353	32	35	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram d'Angers	31	31	42	42	42	7/39	Forces et Distr., jca	180	180
17	2/10	Haute-Marne 4 % 1889	353	353	32	35	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Deux-Sèvres, pr.	79	79	79	79	26	12/39	— jous.	155	155
17	2/11	— 3 40 % 1904	353	405	10	16	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Forces Motr. de l'Agout	341	790	
15	15/10	Loire 3 % 1897	431	431	30	12	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tr Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Forces Motr. de l'Est	128	125	
40	2/1	Nord 4 % 1931	432	736	6	16	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Forces Motr. M.-Rhin	240	240	
55	15/6	— 5 1/2 % 1934	373	387	16	5/39	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Forces Motr. du Rhne	700	700	
50	1/12	— 5 1/2 % 1935	329	955	12	50	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	— parts	11580	11500	
55	17/7	— 5 1/2 % 1936	374	561	30	119	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Forces Motr. Selune, o.	116	116	
60	1/12	— 6 % 1938	774	976	119	5/39	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Forces Motr. Vienne	365	325	
50	20/6	Pas-de-Calais 5 % 1935	119	912	119	5/39	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Général. Electr. (Nancy)	27	27	
50	2/10	Seine-et-Marne 5 % 1936	860	860	119	5/39	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Hav. aise d'Énergie.	330	814	
40	25/5	Seine 4 1/2 % 1931	329	240	7	50	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	— jous.	610	600	
45	2/1	— 5 % 1932	359	869	7	95	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Hydro-El. d'Auvergne	1015	961	
50	2/11	— 5 % 1933	351	888	8	26	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Hydro-El. B.-Pyrénées	84	83	
50	2/11	— 5 % 1935	370	874	132	114	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Indochinoise d'Electr.	561	540	
55	1/8	— 5 1/2 % 1935, à lots	360	962	26	25	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	— jous.	166	166	
60	2/11	— 6 % 1937	1053	1068	45	49	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Indust. El. (Gen. p.)	580	570	
33	2/1	Constantine 3.30 % n. 95	845	847	25	63	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Industrie et Force	213	205	
20	1/8	Dakar 4 % net 1911	305	500	7	50	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Industrielle d'En. El.	812	800	
35	27/11	Granville 7 % 1925	491	492	34	12	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Lampes (Cie Gén), paris	355	350	
17	2/10	Marcelle 3 1/2 1890	408	410	34	12	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Lorraine d'Electricité	193	186	
55	15/9	— 5 1/2 % 1934	333	845	19	12	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Maison Bréguet	319	307	
55	1/9	— 5 1/2 % 1935	391	895	5	50	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Marocaine de Distr. O	571	671	
60	1/8	— 6 % 1918	935	944	19	12	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	Nant. d'Ec. et Force, o.	430	430	
25	2/10	Mulhouse 5 % net 1919	429	440	1	at	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	— 1/4p. 240.001-480	185	185	
18	27/11	Nice 5 % 1937	702	912	12	9	B. Nat. Fr. Dom. 1251 p.	24	24	5	20	26	5/39	Tram Est-Paris Nord	74	77	50	20	7/39	— parts	895		









Revenu brut	Ex-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 12	Cours du 19	Revenu brut	Ex-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 12	Cours du 19	Revenu brut	Ex-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 12	Cours du 19	Revenu brut	Ex-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 12	Cours du 19					
24	15	11/30	Ducellier	350	330	22	5	6/30	Litcho	219	210	102	85	3	7/30	Mékong (Caout.) part.	3425	3325										
10	75	3/30	Eaux Minér. de Royat	59	59	89	40	3	6/30	Lonely Reef	1125	1130	61	77	12	10/30	Micholin 1/6 part unit	1275	1274									
3	at	7/31	El et Gaz des Pyrénées	245	245	51	1	1/35	MinasPedr (S.Fr.) h.c.	11 50	11 50	34	22	3	11/30	Mimot, part.	570	661	41	50	23	5/30	Atiches Gaillard	285	241			
2	2/30	Electro-Gaz	45	44 50	9	at	6/23	Robinson Deep	30	30	0	fl. 5	11	5/30	Nieuw Tjialak, cap.	152	152											
30	1	12/30	Fontaine (Etabl. L.)	330	349	54	8/30	Rodderstein	141	141	110	99	6	6/27	Padang	110	101	20	64	1/30	Bastos (Cigarettes)	390	385					
97	13	6/30	Fca Lumière Pyrénées	69	59 50	5	10/30	Outan ui Oriental	171	166	5	fl.	7	8/30	Panau-Lisan, cap.	1236	1230	20	25	7/30	Bernot Frères	257	280					
33	50	5/30	Fca Mo r du Centre	65	435	4	23	2	10/30	parts 335	325	20	5	12/30	Phuoc-Hoa, actions.	406	390	12	20	10/30	Bréton, anc.	66	190					
48	112	12/30	Gaz Franco-Belge	494	482	51	6/30	Pr. Diam	420	420	20	5	12/30	Sennah Rubber c.s.	1360	1225	18	20	9	1/30	Brosseat Dupont Réun	273	272 50					
15	30	3/30	Granoux et Cie	225	215	40	8/30	Robinson Deep	20	20	45	5	6	7/25	Plant. Réun 0 - Af. ord.	92	93	45	19	2	1/30	Buen Tono ord h.c.	145	140 50				
35	30	4/30	Holophane (Société)	400	400	70	8/30	Rose Deep	343	310	6	8	12/30	Tapanodie, cap.	1735	1555	54	1	25	5/27	San Coringhe	28	32					
11	at	11/30	Hydro-Elec Fran aise	75	71	11	5/25	Et. Elie Adieu-Vat, act.	379	361	15	23	7/30	Pointe-Pitre (S. et A.)	433	439	12	dr.	28	7/30	Construct Ed. Coignet	320	320					
65	16	10/30	Lampes El. (Man Fr.)	560	560	75	9	12/30	Salsigne, act.	2165	2200	1	sh	14	7/30	Sifoga, cap.	35	64	40	14	6/30	Demay Fr. Gim. Armé	94	94				
114	42	5/30	Lo actions Electri. mes.	116	116 50	262	16	5/30	parts	4895	4895	0	fl. 30	10	7/27	Sumatra, cap.	2050	1900	6	13	6/30	Froment Clavier Ent	76	76				
11	2	5/30	Magnéto R. B.	52	59 50	18	4/30	San Raf. Yan c.c. 25	4	4	0	fl. 86	21	12/30	Tam. Rubber c. 5 h.c.	225	220	40	28	4/30	Gentil Bourdet Etabl	151	151					
7	11/30	OmniumCent. (Ampl.)	29	29	2	sh	71	8/30	San Ryn c.c. 25	127	127	1	sh	6	2	3/30	Terres Rouges, 1.00 p.	232	229	35	42	7/30	Librairie A. Quillet	325	330			
30	27	12/30	Primagaz (ex-totard)	751	760	50	11	6/30	Zambéze	32 50	32 50	0	fl. 90	17	12/30	Union Trop Plantation	125	117	12	kr	59	11	7/30	Lincrusta Walt	28	27		
107	50	4/30	Roubaïenne d'Elclair	1400	1365	25	13	12/30	Bayas Tud. ub.	352	300	14	6	7	5/30	Thanh-Tuy-Ha, act.	505	540	43	75	14	7/30	Magnant	525	520			
1	at	11/30	Sidro (Hyd.-El.) h.c.	215	218	50	11	3/30	Bazina	355	350	23	38	14	1/30	parts	720	622	12	dr.	28	7/30	San Coringhe	28	32			
23	8/30	BoquetTara (Fr. El.)	207	159	11	at	4/20	Corcorard c. 25	12 25	13	11	4	20	3	at	1	12/30	Djebel-Djerissa, jouiss.	2070	2005	6	16	10/30	Papeteries de Paris	300	300		
4	8/31	Téléphones Grammont	10	110	300	51	12/30	Djebel-Felten, jouiss.	13	13	20	6/27	Djebel-Felten, jouiss.	13	13	20	6/27	Djebel-Felten, jouiss.	13	13	20	6/27	Djebel-Felten, jouiss.	13	13			
<b>MÉTALLURGIE</b>																												
<b>CONSTR. MÉCAN.</b>																												
28	at	2/22	Acier Blanc-Misseron	85	112	20	6/27	Djebel-Felten, jouiss.	13	13	20	6/27	Djebel-Felten, jouiss.	13	13	20	6/27	Djebel-Felten, jouiss.	13	13	20	6/27	Djebel-Felten, jouiss.	13	13			
40	14	12/30	Acier prior.	433	450	9	at	6/27	Djebel-Felten, jouiss.	13	13	20	6/27	Djebel-Felten, jouiss.	13	13	20	6/27	Djebel-Felten, jouiss.	13	13	20	6/27	Djebel-Felten, jouiss.	13	13		
541	25	8/30	Acieries du Chill, ord.	10750	10500	15	50	18	8/30	Djebel-Halloul	390	376	39	027	11	6/9	Teint. Imp. ex-Thay	685	700	1	50	9	3/30	Safac, part.	1114	1060		
114	91	3/30	parts	2235	2180	18	2	8/30	Djebel-Rasas	360	356	13	10	34	10/34	Dufour et Chaboud	144	135	24	12	30	12/30	Bogel et Stockman	10	25			
75	29	1/30	Alfina et Métaux, jouiss.	569	503	5	5	5/30	Douaria	769	740	100	50	19	6/30	Fiât Schappe Lyon, j	2375	2415	21	6	32	10/30	Swedisch Match	142	160			
24	10/34	Bajac (Etabl.)	144	144	37	22	6/30	parts	703	670	15	4	3	4/30	Mathelin, act.	100	100	27	74	22	10/30	Tulleries de Beauvais	465	363				
20	37	6/30	Bardin, Renard, jouiss.	420	410	49	65	15	6/30	Etains de l'Indoch. h.c.	497	497	10	2/31	Messidan (Tis. Méc)	309	200	4	08	18	10/30	parts	150	150				
10	19	7/30	Bi-Métal (Cio Fran.)	195	185	3	at	12/25	Exp. Min. Tunis h.c.	69	71	13	6	6/30	Paignade de Reims	371	300	27	50	18	10/30	parts	150	150				
15	46	35	parts	2240	2775	3	at	3	at	3	at	3	at	3	at	3	at	3	at	3	at	3	at	3	at	3	at	
12	50	6/30	Bocuze et Cie	162	178	8	13	6/30	Garn Al aya	180	165	40	at	5/30	Sole Art. Tub. pr 1/10	171	167	23	15	12	15/12	G. H. Egypte 4 1/2	975	955				
33	15	6/30	Caplain Saint-André	385	382	7	at	6/30	Kuaron, prior.	919	940	240	31	4/30	S.O.P.A.R.A. h.c.	3400	3520	23	15	12	15/12	Créd. Fonc. Afrique	6	38				
31	7/31	Carrel et Fouché (Etab)	90	97	12	at	4/30	parts	1250	1289	9	13	3/31	Tetra	110	102	28	10	7/34	Gr. Mex. 3 6/8 h.c.	32	32						
51	25	6/30	Coc grill (John)	1155	1165	12	at	2/30	Kinta (Etains de l'Indoch.)	1185	1110	13	30	3/30	Text. Art. Besang. priv.	517	515	7/30	parts	170	170	15	10	7/30	parts	170	170	
12	50	7/30	Commodity-Isel	175	170	12	at	6/30	Mines de Pr. Chimiques	780	754	15	12	7/30	Tiberghien Ch. act.	150	164	25	15	10/30	Or. Fr. Uruguay 5 %	465	465					
75	45	9/30	Far. de For. Maubeuge	2100	2189	25	36	6/30	Mina de Pr. Chimiques	2050	2100	8	33	8/30	Aliment de Provence	140	139	25	36	10/30	Bras. Rail b. 6 1/2 h.c.	162	161					
80	10	7/30	Girond (For. de la)	1425	1395	25	36	6/30	Quanza (Goncos. de l')	2300	2240	25	17	7/30	Alimentation Rémoise	235	236	15	62	at	9/13	Goyaz (Ch. For.) 5%	254	254				
2	at	8/30	Grammont (Et.) nouv.	57	46	25	36	6/30	San Platou, jouiss.	23	29	8	33	8/30	Plantour Caïra, ord.	566	775	4/27	Madrid-Gaz rev. var.	250	250							
18	32	7/30	Kaller-Lesaux	570	550	294	12	5/30	Sidi-Bou-Aouane h.c.	452	460	20	14	7/30	Banania	264	228	4/30	Mérid 3% Jouiss. cour.	296	296							
22	50	12/30	Métal Déloyé	434	425	15	8	4/30	parts	780	700	15	17	7/30	Béthouise d'Aliment.	405	405	10/24	N. Mex. 4% a 24 h.c.	43	39							
10	7	4/30	Métaux Al Blancs, act.	92	91	45	05	4/30	parts	780	700	15	17	7/30	Brasserie de la Comtoise	1450	1450	65	7/30	Nord Parana 5% j. c.	233	224						
50	33	12/30	Moteurs Gn. me, jouiss.	599	566	16	8	8/30	Nara-uta Tin c.s.	120	100	240	31	4/30	S.O.P.A.R.A. h.c.	3400	3520	23	15	12	15/12	Créd. Fonc. Afrique	6	38				
4	2/30	Moteurs Salmson, cap.	68	65	98	14	5/30	parts	1250	1289	9	13	3/31	Tetra	110	102	28	10	7/34	Gr. Mex. 3 6/8 h.c.	32	32						
12	7/30	Opt et Méc Hte Préc.	601	650	13	3/30	parts	29	28	25	17	7/30	Alimentation Rémoise	235	236	15	62	at	9/13	Goyaz (Ch. For.) 5%	254	254						
12	50	8/27	Pérogord (Métal du)	375	375	23	7/30	Sidi-Bou-Aouane h.c.	452	460	20	14	7/30	Banania	264	228	4/30	Mérid 3% Jouiss. cour.	296	296								
850	fb	7/11	Providence (For. de)	21300	21300	23	7/30	Sidi-Bou-Aouane h.c.	452	460	20	14	7/30	Banania	264	228	4/30	Mérid 3% Jouiss. cour.	296	296								
6	23	11/30	Quincaille Centrale	121	108	10	7/30	Sidi-Bou-Aouane h.c.	452	460	20	14	7/30	Banania	264	228	4/30	Mérid 3% Jouiss. cour.	296	296								
4	10	3/30	Sabin (Marcel) et O	673	670	12	5/30	Tanganyika, unités	58	53	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159	145	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159	145						
17	32	12/30	Soudrais Aut. gène A	458	460	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159	145	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159	145	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159	145					
17	32	12/30	Soudrais Aut. gène A	458	460	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159	145	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159	145	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159	145					
1	at	6/30	Tru t Mét. Belge-Fr.	180	183	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159	145	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159	145	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159	145					
55	18	5/30	Tubes (Ind. Com. des)	560	630	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159	145	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159	145	2	at	3/30	Ais.-Lor. Rech. Minier	159						

## MINES D'OR ET VALEURS SUD-AFRICAINES

D'après l'Annuaire de la Chambre des Mines du Transvaal, la production des mines d'or depuis le début de l'exploitation en 1884 jusqu'à l'année 1938 incluse, s'est élevée à 340.091.604 onces. La production de 1939 seule a atteint 12.819.344 onces, donnant au total 352.910.948 onces depuis le commencement. En 1884, la production n'avait été que de 2.376 onces. Décomptée à 150 sh. l'once, la production de 1939 représente une valeur de £95.326.920. Il est intéressant de rappeler que le développement remarquable de l'industrie aurifère du Transvaal s'est poursuivi malgré la politique d'abaissement de la valeur du minerai, encouragée depuis des années et jusqu'à ces derniers temps par le Gouvernement sud-africain. La production a pu être maintenue et développée grâce à l'augmentation du tonnage traité et à l'entrée en production de nouvelles mines. Au cours du second semestre de 1939, trois nouvelles entreprises ont fait leurs débuts comme producteurs : ce sont l'East Daggafontein, la Venterpost et la Marievale. Ces quelques chiffres suffiraient à démontrer l'importance considérable de l'industrie aurifère sud-africaine, non seulement pour l'Afrique du Sud, mais aussi pour l'Empire en général.

Nous avons exposé à plusieurs reprises les critiques dont a été l'objet, tant de la part des compagnies intéressées que des syndicats ouvriers, des actionnaires et de la presse, la politique du Gouvernement sud-africain de confiscation du prix du métal au-dessus de 150 sh. l'once.

Les personnalités dirigeantes de l'industrie aurifère ont eu récemment encore de nombreuses entrevues avec les ministres intéressés. Une documentation très complète a été produite et il est probable que le Parlement ne tardera plus guère à se prononcer sur la question.

Suivant un câble de Johannesburg, la production d'or du Transvaal en décembre s'est élevée à 1.100.731 onces, contre 1.103.135 onces en novembre. La diminution s'explique par les fêtes de Noël.

Si l'activité des transactions à la Bourse de Johannesburg reste limitée, les prévisions des intermédiaires n'en sont pas moins, dans l'ensemble, optimistes. A Londres, l'on a remarqué, la semaine dernière, la formation dans la rue d'un petit marché après la clôture officielle, ce que l'on n'avait pas constaté depuis assez longtemps. L'attention accordée aux nouvelles entreprises de l'Extrême-Ouest tend à se développer. Il est encore surtout professionnel, l'activité ne s'étant pas suffisamment élargie pour attirer la clientèle qui n'intervient généralement que lorsqu'un mouvement de quelque durée paraît se dessiner.

Le marché minier a fait preuve à Londres, ces jours derniers, de quelque irrégularité.

A Paris, les changements de cours de la semaine sont, pour la plupart, peu importants. Nous mentionnerons la bonne allure persistante de **City Deep**, en avance de 496 à 528, de **Daggafontein**, en progrès de 408 à 427, de **Simmer and Jack**, en hausse de 196 à 206,50. **La Rose Deep**, sur laquelle nous avions attiré l'attention avant l'élévation de son dividende de 1 sh. 6 à 2 sh., a été cotée jeudi 380 contre 356 fin décembre. Parmi les trusts, **General Mining** s'est affermi de 741 à 760, **Rand Mines** de 1.505 à 1.565.

Les diamantifères ont peu varié, malgré l'amélioration du marché des diamants à Londres. **De Beers ord.** s'est légèrement avancée de 1.200 à 1.227, tandis que **De Beers pref.** fléchissait de 1.740 à 1.722.

Parmi les mines françaises, **Salsigne** a fait de nouveaux progrès à 2.195.

## A LONDRES

Le Stock-Exchange a conservé cette semaine, dans un marché calme, de très bonnes dispositions. Les déclarations faites à la fin de la semaine dernière par le colonel Llewellyn, secrétaire parlementaire du Ministère de l'Approvisionnement, devant les représentants de la presse, concernant la possibilité d'une réquisition prochaine des valeurs étrangères, n'ont eu sur le marché qu'une influence très passagère. Le « Financial Times » estime, en ce qui le concerne, que les milieux bien renseignés de la Cité ne sont pas disposés à admettre sans plus ample informé les bruits suivant lesquels le Trésor envisagerait de réquisitionner prochainement les valeurs étrangères détenues par des sujets britanniques et qui ont déjà fait l'objet d'un recensement à la fin du mois d'août. Quoi qu'il en soit, l'on a toute raison de penser que si les autorités devaient avoir recours à une réquisition, celle-ci serait faite par étapes. Les intéressés conserveraient sans doute la faculté de disposer de leurs avoirs et ne seraient pas tenus d'accepter sans alternative un règlement en fonds d'Etat.

Cette éventualité a naturellement soulevé en Amérique une forte émotion et la tenue de Wall Street s'en est ressentie. Il n'est pas interdit de penser qu'en définitive, le Gouvernement britannique serait heureux de se voir seconder par les réactions de l'opinion américaine dans ses efforts pour le financement de ses achats.

La Bourse de Londres a vu se dérouler lundi dernier la séance probablement la plus creuse enregistrée depuis la mi-novembre lorsque l'inva-

sion des Pays-Bas parut imminente. Les cours ont cependant bien résisté, de nombreux opérateurs estimant qu'une attaque contre la Belgique et la Hollande ne pourrait que précipiter les événements dans un sens favorable. Vers le milieu de la semaine, les fonds anglais ont vivement progressé à nouveau sur l'impression réconfortante produite par le discours aux Communes du Ministre de la Guerre économique et sur l'annonce de l'émission d'un nouvel emprunt 2 0/0 qui sera offert en échange contre des obligations 4 1/2 0/0. Le marché voit là une indication évidente de la volonté du Gouvernement de poursuivre la politique de l'argent à bon marché. Les Consolidés 2 1/2 0/0 se sont avancés depuis la semaine dernière de 71 1/2 à 72 1/4, le **War Loan** de 96 7/8 à 97 1/8.

Les banques ont été bien tenues. La **Lloyd's Bank** annonce pour 1939 un bénéfice de £1 million 589.646, en diminution de £115.654 seulement sur l'année 1938. Le solde est établi après tous prélèvements pour charges, amortissements de créances douteuses, etc. Le Conseil propose un dividende final de 6 0/0 moins taxe aux actions A, faisant un total de 12 0/0 moins taxe, sans changement depuis huit ans. Les résultats des cinq grandes banques sont maintenant connus; ils sont pour toutes du même ordre.

Le groupe des chemins de fer anglais a reperdu beaucoup de son attrait. La lenteur des négociations engagées entre les Compagnies et le Gouvernement suffit à expliquer l'indécision de ce marché. Tant qu'un accord n'aura pas été conclu, il sera difficile aux Compagnies de proposer des répartitions. Le « Financial Times » observe qu'à cette époque de l'année 8 à 900.000 porteurs attendent leur dividende semestriel ou annuel, si faible soit-il. Il est maintenant probable que les déclarations seront sensiblement retardées. Déjà le **Great Western Railway** a fait savoir que la mise en paiement de ses dividendes serait quelque peu retardée. Le **Great Western ord.** est passé de 36 à 36 3/4, le **Midland** de 13 1/4 à 14 1/8, encore en progrès sur la semaine dernière, quoique une partie de la hausse ait été reperdue.

Les industrielles anglaises ont été plus fermes en fin de semaine. Aux rayonnées, **Courtauld's** s'est raffermie de 36 sh. à 36 sh. 4 1/2. Les métallurgiques sont en bonne reprise, **Vickers** à 18 sh. 6 contre 18 sh. Au groupe des pétroles, **Royal** est à 33 1/2 contre 34 1/2, **Shell** à 3 15/16 contre 3 13/16. Aux valeurs de caoutchouc, **Rubber Trust** se retrouve à 33 sh. 9 contre 34 sh. 3.

## A NEW-YORK

Le marché de Wall Street reste absorbé dans ses préoccupations, négligeant du même fait le rythme toujours très actif de la production industrielle. Mais l'ouverture d'une campagne présidentielle ne constitue jamais en soi un stimulant, surtout quand cette dernière a sujet d'agiter d'aussi graves problèmes que le maintien du New Deal ou l'attitude à tenir vis-à-vis des belligérants. D'autre part, il devient évident que l'Europe en armes n'ouvre pas à l'Amérique les débouchés primitivement aperçus, l'Angleterre et la France se trouvant notamment tirer de leurs empires la majeure partie des matières qui leur sont nécessaires, et que leurs commandes s'ajustent généralement de telle sorte que compensées par des exportations en Amérique elles évitent une campagne de hausse des prix.

Encore ces données générales ne devaient-elles pas être les seules cette semaine à s'appesantir sur les marchés de l'Amérique. Le bruit qui vient d'être fait en Angleterre au sujet d'une éventuelle réquisition des valeurs américaines en possession des sujets britanniques a encouragé le découvert auquel cette perspective avait fait prendre position. En réalité, le prétexte dont s'est emparé le découvert apparaît encore fragile; cette réquisition, dût-elle se faire prochainement, que le Gouvernement anglais se garderait de procéder à des ventes massives, mais les échelonnerait si même des négociations ne parvenaient pas à faire reprendre à des trusts les valeurs réquisitionnées.

L'alanguissement du marché a finalement gagné la plupart des groupes mais plus particulièrement les valeurs sidérurgiques, les avis des grands centres industriels signalant un certain fléchissement de l'activité des aciéries. **L.U.S. Steel** poursuit son repli de 62 à 57 3/8, bien que certaines estimations prêtent au quatrième trimestre de 1939 un bénéfice de \$ 2,70 par action ordinaire, contre \$ 0,47 pour le troisième trimestre. **Bethlehem Steel** glisse également de 76 1/2 à 72 3/8. Au groupe de la construction mécanique, **General Motors** fléchit de 53 1/8 contre 52 1/4. Tassement aussi des valeurs vedettes de l'automobile, notamment de **Chrysler** à 82 1/4 contre 83, et de l'aviation, **Curtiss-Wright** revenant de 9 5/8 à 9 3/8.

La **General Electric** s'alourdit de 38 1/4 après 40. Cependant l'activité dans l'industrie électrique aura

dépassé d'environ 30 0/0 en 1939 celle de 1938 et de l'avis qu'a affirmé le président de la **National Electrical Manufacturing Association**, l'accroissement doit se poursuivre en 1940 et être de l'ordre de 5 à 10 0/0. **Consolidated Edison** est parmi les plus résistantes à 31 1/8. **Radio Corporation** ne cède qu'une fraction à 5 5/8, mais l'**American Telegraph and Telephone** est ramené de 171 1/8 à 168 7/8; ses bénéfices nets sont estimés pour le quatrième trimestre de 1939 à \$ 47.410.000 contre \$ 40.878.000 précédemment.

Au groupe minier, les oscillations se rétrécissent, pour **Anaconda** autour de 27 1/4, pour **Kennecott** autour de 36. **L'International Nickel** s'est tassé de 36 5/8 à 36 1/8.

Parmi les magasins à succursales multiples, **Woolworth** reste relativement ferme à 40 1/4; le bénéfice de 1939 permet le maintien de la répartition finale à 35 0/0, plus un bonus de 15 0/0, maintenant le total pour l'année à 65 0/0. **Montgomery Ward** se retrouve à 51 après 51 1/8.

## MONTREAL ET TORONTO

La tendance lourde de la Bourse de New-York s'est répercutée, dans la huitaine écoulée, sur la tenue des marchés canadiens, où de nombreuses valeurs reculent d'un à deux points.

Les valeurs métallurgiques n'ont pas échappé à l'ambiance et **National Steel Car** s'affaiblit de 2 3/8, à 64. **La Steel Co. of Canada** se montre plus résistante, à 79 1/2 contre 80 1/2.

Les affaires de papier sont mieux tenues, l'industrie canadienne du papier bénéficiant de la prime du dollar des Etats-Unis car les ventes sont faites en cette dernière monnaie. **Price Brothers** ordinaire termine à 21, contre 21 1/4. Les administrateurs ont décidé de commencer la rémunération régulière des actions privilégiées au taux statutaire de \$ 1,37 1/2 par trimestre; en même temps, les actionnaires recevront un acompte de même somme sur l'arriéré dû à ces titres. Les dividendes en retard se trouveront alors réduits à \$ 2,75 par titre. **Abitibi** (dernier cours : \$ 1,85 contre \$ 2) annonce, pour le mois de novembre, un bénéfice de \$ 544.000 (y compris \$ 144.000 pour la prime du dollar des Etats-Unis), contre \$ 438.000 en novembre 1938. Ces chiffres s'entendent, toutefois, avant prélèvement des charges financières.

Le compartiment minier est affecté par la tendance générale. **L'International Nickel** glisse, à Montréal, de 45 1/4 à 44 1/2. **Consolidated Mining**, plus éprouvé, fléchit de 48 à 46 1/8. Parmi les mines d'or, **Lake Shore** accentue de nouveau son recul et perd un point, à 29 1/2. **Siscoe** ne varie pas, à 0,80. Les résultats publiés pour les neuf mois terminés le 30 septembre dernier, traduisent une notable diminution des profits, qui ressortent à \$ 520.000, soit l'équivalent de 11 cents par action, contre \$ 797.000 (17 cents par titre) dans la période correspondante de 1938.

Aux services publics et transports, **Shawinigan** s'alourdit de 23 1/2 à 22 1/2. **Le Canadian Pacific** revient de 7 1/2 à 6 1/4. Pourtant, les recettes nettes du mois de novembre s'inscrivent à \$ 5.592.000, contre \$ 4.029.000 en novembre 1938. Pour les onze mois terminés le 30 novembre, elles se totalisent par \$ 21.141.000, au lieu de \$ 17.406.000 dans la période correspondante de 1938.

Le Gouvernement canadien a émis cette semaine avec un plein succès — il a fallu réduire les demandes, — un emprunt de \$ 200 millions pour le financement des dépenses de guerre. L'emprunt est du type 3 1/4 0/0, remboursable par tirages de 1948 à 1952.

## Chronique de Bruxelles

Le 14 janvier 1940.

La semaine se termine comme la précédente, dans le calme. La clientèle ne parvient pas à se décider à employer ses capitaux et reste dans une expectative persistante. Aussi rares sont les valeurs qui sont en plus-value. Les autres sont ancrées dans une position d'attente. Il est certain que la loi sur les bénéfices de guerre a eu une influence désastreuse sur la Bourse.

Le nouveau gouvernement qui vient d'être formé n'inspire qu'une confiance limitée; il n'est ni meilleur ni pire que le précédent. Dirigé par le même chef, ce ministère est atteint des mêmes défauts que celui qu'on vient d'enterrer sans fleurs ni couronnes. Cette méfiance pèse sur les affaires.

Parmi les valeurs qui montrent le plus d'activité, les caoutchoutières se mettent au premier plan. Malgré ces taxes de sortie qui frappent la plupart d'entre elles, elles doivent faire de bons bénéfices et il semble que leurs dividendes subiront une augmentation proportionnelle. **Telok-Dalam** passe de 85 à 91, **Financière des Caoutchoucs** de 130 à 137, **Tanjong-Malim** de 85 à 92, **Selangor** de 310 à 325, **Soengoei** de 900 à 925, **Huilleries de Deli** de 4.300 à 4.500.

Le **Gaz et Electricité de Lisbonne** est assez recherché à 250. **La Chade** est très active, surtout les petites coupures : 8.000 et 1.535. **La Canadian**

Pacifique, qui est un refuge en dollars, est en hausse à 174.

Les charbonnages devraient logiquement monter, vu les prix élevés des charbons : mais leurs « superbénéfices » iront en grande partie dans les caisses de l'Etat. C'est la raison pour laquelle ils restent stationnaires. On prévoit en février un manquant de 100.000 tonnes de charbon. La situation devient inquiétante, surtout pour la sidérurgie, faute de coques.

La Vesdre 210 : le bénéfice de 3.477.000 fr. va aux réserves et amortissements. Le réalisable et disponible s'élève à 64 millions 1/2 contre un exigible de 29 millions.

Belgo-Egyptienne de l'Ezbekieh 380 : un acompte de 25 fr. net sera mis en paiement le 25 janvier. Tramways et Electricité de Tientsin 1.175 : recettes 5.315.000 dollars pour l'année 1939 contre 4.631.000 en 1938. Grande Bacnure 2.610, acompte de 73,60 net, payable le 15 janvier. Mutuelle de l'Industrie Verrière 100, remboursement de 50 fr. par action le 15 janvier. Brasserie de Diekirch 8.000 : le bénéfice est de 3.245.000 fr. lux., et il est distribué un dividende de 500 fr. lux. ; le franc luxembourgeois vaut 1,20 fr. belge. Le capital de cette Société ayant été entièrement remboursé, les actions ne sont plus que des actions de jouissance.

On constate que de nombreuses sociétés décident de payer des acomptes de dividendes, alors qu'elles ne l'avaient jamais fait. Certains attribuent ces décisions à la crainte d'une dévaluation.

Electricité : en novembre, il a été produit 497 millions de kwh. contre 474 millions en novembre 1938.

Circulation fiduciaire : le montant est passé de 22 milliards le 1<sup>er</sup> septembre à 28 milliards le 1<sup>er</sup> janvier 1940. D'après le gouvernement, cette augmentation n'est pas de l'inflation.

Le 4 0/0 Unifié est coté 78 venant de 67 au plus bas. Les emprunts à lots sont actuellement aux cours suivants : le 1932 à 431, le 1933 à 864, le 1938 à 298.

La série suisse des actions privilégiées des Chemins de fer Belges s'inscrit à 510, la série belge 378.

Aucune modification dans les changes.

## L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE ET LA GUERRE

A l'assemblée des Acieries de la Marine, le président, M. Th. Laurent, a dressé le tableau de la situation de l'industrie sidérurgique en France à la veille de la guerre et depuis l'ouverture des hostilités.

Les premiers signes du redressement de l'activité des entreprises métallurgiques ont commencé à apparaître dès les premiers mois du second semestre 1938. La tension internationale poussait tous les pays au réarmement et c'est aussi bien sur les marchés intérieurs que sur les marchés d'importation que se sont produites les demandes. Le rythme s'en est rapidement accéléré et dès le début de 1939 la production de l'acier en France avait augmenté de 25 0/0 sur l'année précédente. Dans les usines d'Homécourt la production atteignait au premier semestre 1939 environ 92 0/0 de la production maximum de l'exercice 1929-1930. En juin, juillet et août, elle dépassait nettement ce maximum.

Le passage à l'économie de guerre a été particulièrement difficile, puisqu'il s'agissait de prévoir l'extension des moyens de la production sidérurgique, cependant que la mobilisation enlevait une main-d'œuvre considérable.

Sous l'impulsion du Ministre de l'Armement, le fléchissement de la production aux premières semaines de guerre s'est rapidement résorbé. Voici d'ailleurs des chiffres qui parlent d'eux-mêmes : production d'acier en France en juillet, 747.000 tonnes, en septembre 466.000 t., en novembre 663.000 tonnes.

Le président des Acieries de la Marine a précisé que l'effort de l'industrie sidérurgique ne s'arrêtait pas là et que, dès la fin du mois de janvier, avec un accroissement des approvisionnements de coke, d'ailleurs difficile en raison des difficultés de transports entre la France et l'Angleterre, difficultés qui ne sont pas insurmontables, la production d'acier en France dépassera les sommets de 1929 pour atteindre 840.000 tonnes.

M. Théodore Laurent a effleuré le problème des résultats financiers des entreprises travaillant pour les besoins de l'Etat. S'il ne s'est pas risqué à faire des pronostics, il a attiré l'attention sur les dangers d'une législation trop sévère. A la base, il faut obtenir des prix de vente en rapport avec les prix de revient :

« Nous n'avons peut-être pas trouvé jusqu'ici une compréhension suffisante des intérêts vitaux de nos entreprises de la part de ceux qui sont chargés de les déterminer. Certes, nous avons le devoir de nous soumettre aux dispositions d'une législation nécessaire pour empêcher quelques abus, mais la limitation certaine, après qu'ils sont réalisés, des bénéfices destinés

à la juste rémunération de vos capitaux dans des usines mises à la disposition de la nation doit permettre d'assurer à notre industrie par la détermination des prix de vente, tout d'abord un bénéfice brut et non une perte et une marge assez grande pour compenser, par l'entretien et le renouvellement, l'usure anormale de nos outillages. »

Le désir du Gouvernement de ne pas annihiler l'effort de l'industrie française, qui doit se préoccuper dès maintenant de la période d'après-guerre, permettra sans doute de sauvegarder la vitalité des entreprises tout en faisant face aux besoins immédiats de la défense nationale.

## Assemblées et Bilans

### Compagnie Française des Métaux

Les actionnaires de la Française des Métaux se sont réunis le 26 décembre en assemblée ordinaire pour approuver les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1939 qui se soldent par un bénéfice disponible de 21.019.146 fr. contre 18 millions 644.655 fr. pour l'exercice précédent et en assemblée extraordinaire pour décider de doubler le capital en le portant à 147.500.000 fr., puis de distribuer gratuitement les actions nouvelles ainsi créées aux anciens actionnaires à raison d'une nouvelle pour une ancienne.

Le dividende a été fixé à 120 fr. contre 110 l'année précédente, mais il s'y ajoute un complément de dividende de 30 fr., prélevé sur les primes d'émission, pour permettre aux actionnaires de bénéficiaire de la distribution d'actions gratuites sans bourse délier.

Net de tous impôts, le dividende global de 150 fr. a été payé le 26 décembre à raison de 99 fr. 85 ou 74 fr. 70 pour les actions nominatives et 65 fr. 55 pour les actions au porteur.

Voici la comparaison des comptes des deux derniers exercices :

#### BILAN AU 30 JUIN

	1938	1939
<b>PASSIF :</b>		
Capital .....	Fr. 73.750.000 »	73.750.000 »
Obligations .....	11.558.000 »	11.339.500 »
Amortissements .....	135.356.160 25	145.705.160 25
— des obligations .....	»	4.869.500 »
Réserve légale .....	7.375.000 »	7.375.000 »
Prime d'émission .....	88.000.000 »	88.000.000 »
<b>Provisions :</b>		
Pour liq. des exerc. clos	4.042.459 78	3.003.666 05
Pour trav. neufs et renouv.	13.000.000 »	20.000.000 »
Pour assur., allocation et secours au person.	10.085.838 90	13.528.283 54
Prov. régulat. de la val. :		
des cuivres non vendus	41.742.500 »	50.836.000 »
des aut. mét. n. vendus	30.824.000 »	36.892.000 »
Créanciers divers .....	40.027.676 62	53.810.803 09
Solde antérieur .....	916.167 13	313.507 40
Bénéfices après amortiss.	17.728.488 55	20.705.638 67
	Fr. 474.406.291 23	529.629.059 »
<b>ACTIF :</b>		
Immobilisations .....	Fr. 147.300.958 62	162.897.664 48
Approvisionnements .....	179.416.919 70	218.674.107 17
Débiteurs divers .....	94.186.212 11	114.109.834 96
Placements et participat...	20.645.225 90	11.075.340 27
Caisse et banques .....	32.856.974 90	22.282.112 12
	Fr. 474.406.291 23	529.629.059 »

#### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

	1938	1939
<b>CRÉDIT :</b>		
Produit brut de l'exercice régularisé par le fonctionn. des prov. régul.	49.290.066 51	57.566.646 30
Produit des participations et placements .....	2.236.046 14	3.169.220 12
Locations et redevances ..	30.468 75	45.837 05
	Fr. 51.556.581 40	60.781.703 47
<b>A déduire :</b>		
Frais d'administration .....	9.732.635 03	9.966.021 98
Service des titres .....	1.057.613 57	1.077.357 42
Créances irrécouvrables ..	137.794 25	32.685 40
Provisions .....	10.900.000 »	14.000.000 »
Amortissem. immobilisat.	13.000.000 »	15.000.000 »
	Fr. 33.828.092 85	40.076.064 80
Bénéfice net .....	17.728.488 55	20.705.638 67
Solde antérieur .....	916.167 13	313.507 40
Solde à répartir .....	18.644.655 68	21.019.146 07

Les commandes passées au cours de l'exercice précédent par les collectivités et les administrations chargées d'exécuter le programme d'armement avaient permis à la Française des Métaux de relever considérablement son chiffre d'affaires.

Le Conseil, toujours prévoyant, en avait pro-

fité pour améliorer le matériel et constituer des provisions capables d'assurer le financement de travaux complémentaires. C'est ainsi que, les premiers mois du dernier exercice passés — en pleine agitation sociale avec pour corollaire une diminution grave de l'activité industrielle — la Compagnie a pu, dès le redressement général de novembre 1938, mettre à profit l'assouplissement de la loi de quarante heures pour étendre son champ d'activité, apporter de nouveaux perfectionnements à ses installations et assurer les fournitures considérables et urgentes demandées par les ministères de la Défense nationale. Partant, elle a réussi à diminuer son prix de revient dans des proportions qui lui ont permis de faire face aisément aux augmentations de salaires, aux nouveaux impôts et au prix ascendant des matières premières. En définitive, les bénéfices bruts ont marqué un gros progrès sur l'exercice précédent, ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

	Bénéf. d'expl.	Bénéf. bruts	Fonds de prév.	Bénéf. nets	Divid. p.action
	(en 1.000 fr.)			Fr.	
1933-34 ..	21.537	25.669	4.161	14.213	90 »
1934-35 ..	22.914	26.146	4.350	14.327	90 »
1935-36 ..	21.188	24.342	2.775	14.300	90 »
1936-37 ..	27.821	31.623	7.950	15.158	95 »
1937-38 ..	49.290	51.556	23.900	17.728	110 »
1938-39 ..	57.566	60.781	29.000	20.705	120 »

L'on ne s'étonnera pas, à une époque où la politique de prévoyance est plus que jamais de règle, de constater seulement un accroissement de 3 millions des bénéfices nets, tandis que les bénéfices bruts ont augmenté de plus de 9 millions, car le Conseil, à bon droit, a jugé prudent d'amortir, comme de coutume, les immobilisations nouvelles par prélèvement sur les bénéfices — 15 millions cette année contre 13 millions précédemment — et de créer un nouveau poste pour renouvellement du matériel, doté de 7 millions, qui forme au bilan, avec les provisions pour travaux neufs, une masse de 20 millions permettant de financer les dépenses nécessaires à l'extension considérable des affaires sans affecter la situation financière.

Déjà, pour l'exercice 1938-1939, la hausse des prix des matières premières et le développement du chiffre d'affaires ont gonflé certains postes du bilan sans modifier d'ailleurs ce magnifique équilibre financier de la Française des Métaux que renforce une trésorerie extrêmement large. Il était donc tout naturel que le Conseil décidât de mettre le montant du capital en rapport avec l'énorme puissance de l'actif industriel et avec le développement des affaires.

C'est ce qu'a décidé l'assemblée extraordinaire tenue après l'approbation des comptes en incorporant 73.750.000 fr. de primes d'émission au capital pour le porter à 147.500.000 fr. La distribution d'actions gratuites qui en résulte est profitable à l'actionnaire en cela qu'elle allège le titre dont le cours de 4.000 rendait les échanges moins faciles ; mais, cette particularité exceptée, ce genre d'opération n'est réellement intéressant que pour les sociétés au dividende desquelles de larges bénéfices disponibles sans cesse accrus confèrent une grande élasticité.

Tel ne paraît pas être le cas de la Française des Métaux, qui doit toujours prévoir et constituer des provisions. Depuis quatre ans, cette sage politique a permis au Conseil de majorer un peu chaque année le dividende. Tout porte à croire, autant que les circonstances actuelles le permettent, que cette progression peut s'accroître, mais la continuité des efforts du Conseil pour conserver intacte, en dépit des dépenses actuelles, la situation financière de l'entreprise ne laisse guère de place à de rapides progrès.

Le cours actuel capitalise le dernier dividende à 2,5 0/0 environ. C'est le taux appliqué aux vedettes de l'industrie française, et la Française des Métaux y tient sa place. Mais elle ne peut plus être abordée à ce cours que par les portefeuilles sacrifiant le rendement à la qualité des titres qu'ils classent.

## Nouvelles

### LES HEURES D'OUVERTURE DE LA BOURSE DE PARIS

A partir du lundi 29 janvier, la Bourse des Valeurs sera ouverte de 12 heures à 14 heures, au lieu de 11 heures 1/2 à 13 heures 1/2.

### LOTÉRIE NATIONALE

Le tirage de la deuxième tranche de la Loterie Nationale de 1940 se fera à Chinon le 25 janvier. Le placement de la quatrième tranche, dite « Tran-

che des Mères Françaises », commencera lundi prochain. Cette tranche comporte, comme la précédente, un million de billets et 211.137 lots.

**DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE**

**INTRODUCTIONS AU COMPTANT :**

Les 8.000 obligations de 1.000 fr. 5 1/2 % 1939 de la Société des Mailleries Franco-Belges et Moulins de Prouvy, libérées et au porteur, amortissables de 1940 à 1964, au pair par tirages ou par rachats, sous réserve de remboursement anticipé à partir de 1941. Paiement des coupons et remboursement des titres nets de tous impôts à l'exception de ceux obligatoirement à la charge des porteurs. Jouissance courante : 1<sup>er</sup> juillet 1939. Le premier coupon (échéance 1<sup>er</sup> avril 1940) sera exceptionnellement de 41 fr. 25. Service des titres et des coupons, à Paris, au siège, 47, boulevard Haussmann, à la Société Générale, au Crédit Lyonnais et au Crédit du Nord.

Les 5.000 obligations de 1.000 fr. 5 1/2 % 1939 de la Société d'Electricité de Caen, libérées et au porteur, amortissables de 1940 à 1969, au pair par tirages ou par rachats, sous réserve de remboursement anticipé à partir de 1942. Paiement des coupons et remboursement des titres nets de tous impôts à l'exception de ceux obligatoirement à la charge des porteurs. Jouissance courante : 1<sup>er</sup> décembre 1939. Service des titres et des coupons à Paris, à la Société Générale, au Crédit Commercial de France.

Les 25.000 obligations de 1.000 fr. 5 1/2 % de la Société des Docks Rémois, libérées et au porteur, amortissables de 1940 à 1969, au pair par tirages ou par rachats, sous réserve d'amortissement anticipé à toute époque. Paiement des coupons et remboursement des titres nets de tous impôts, à l'exception de ceux obligatoirement à la charge des porteurs. Jouissance courante : 1<sup>er</sup> janvier 1940. Service des titres et des coupons, à Paris, chez MM. Lazard Frères et Cie, à la Société Générale, au Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte, à la Société Nancéenne de Crédit et au Crédit du Nord.

Les 7.500 actions de 100 fr., libérées et au porteur, 80001 à 87500, ex-coupon 31, de la Société des Hévées de Tay Ninh, sous une rubrique distincte de celle des actions anciennes.

Les 25.000 obligations de 1.000 fr. 5 1/2 % 1939 de la Société Havraise d'Energie Electrique, libérées et au porteur, amortissables de 1940 à 1969, au pair par tirages ou par rachats, sous réserve de remboursement anticipé à partir du 1<sup>er</sup> août 1942. Paiement des coupons et remboursement des titres nets de tous impôts à l'exception de ceux obligatoirement à la charge des porteurs. Jouissance courante : 1<sup>er</sup> août 1939. Service des titres à Paris, au siège social, 4, rue du Général-Foy. Paiement des coupons et remboursement des titres amortis à la Société Générale, au Crédit Lyonnais, à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, Banque de Paris et des Pays-Bas, au Comptoir National d'Escompte, Crédit Algérien et au Crédit Industriel et Commercial.

Les 75.000 obligations de 1.000 fr. 5 1/2 % 1939 de la Société des Forces Motrices de l'Arn, libérées et au porteur, amortissables de 1940 à 1969, au pair par tirages ou par rachats, sous réserve de remboursement anticipé à partir de 1942. Paiement des coupons et remboursement des titres nets de tous impôts, à l'exception de ceux obligatoirement à la charge des porteurs. Jouissance courante : 25 juillet 1939. Le service de cet emprunt est garanti par la Société Pyrénéenne d'Energie Electrique et par la Société des Forces Motrices de l'Agout. Service des titres et des coupons à Paris, à la Société Générale, au Crédit Industriel et Commercial et à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie.

Les 6.563 actions nouvelles de 250 fr. des Etablissements P. Linet, libérées et au porteur, sous la même rubrique que les actions anciennes, lesquelles ne sont plus négociables qu'en titres nouveaux, teinte verte, munis des coupons 29 à 57.

Les 64.865 obligations de 1.000 fr. et les 7.027 obligations de 5.000 fr. 5 1/2 0/0 1939 de la Société Hydro-Electrique des Pyrénées, libérées et au porteur, amortissables de 1940 à 1969, soit au pair, net d'impôt, par tirages, soit par rachats, sous réserve de remboursement anticipé à partir de 1942. Intérêt net de tous impôts, à l'exception de la taxe de transmission. Jouissance courante : 15 décembre 1939. Service des intérêts et du remboursement de l'emprunt garanti par la Compagnie de Produits Chimiques et Electro-métallurgiques Alais, Froges et Camargue. Service des titres et coupons à Paris : au Crédit Lyonnais, à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et au Crédit Commercial de France.

**DIVERS**

La Compagnie Nationale de Matières Colorantes et Manufactures de Produits Chimiques du Nord Réunis (Etablissements Kuhlmann), porte le capital social à 506.400.000 fr. par l'élevation de 250 à 400 fr. de la valeur nominale de chacune des 1.266.000 actions, réalisée par prélèvement sur les réserves et primes d'émission et par l'estampillage des titres. La partie cédulaire sur le revenu exigible qui excède les 9 % pris en charge par la Société sera retenue sur le prochain dividende. En conséquence, les actions 1 à 983.277, 983.501 à 1.027.200, 1.027.501 à 1.123.000 et 1.123.144 à 1.266.666, désormais de 400 fr. ne sont plus négociables qu'en titres munis de l'estampille mentionnant l'augmentation du capital. A terme, en liquidation du 31 janvier, livraisons en titres estampillés.

Les actions de la Maison Olida ne sont plus négociables qu'en titres munis d'une nouvelle feuille de coupons, 41 à 70 inclus.

Jusqu'à nouvel ordre, les obligations françaises 5 1/2 0/0 (1<sup>re</sup> série) de la Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de Fer de Tanger à Fez pourront circuler en titres démunis de coupons.

Les actions ordinaires 1 à 26000 et 26001 à 32000 des Ateliers d'Aviation Louis Bréguet se négocient sous une seule rubrique.

Les actions anciennes, ordinaires et de priorité, de La Préservatrice, Compagnie Anonyme d'Assurances à Primes Fixes Contre les Accidents et les Risques de toute Nature cessent d'être négociables; les obligations à intérêt variable ne se négocient plus qu'en titres ex-droit à l'attribution ultérieure des parts bénéficiaires B.

Les obligations 4 0/0 de la Compagnie pour la Fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz appelées au remboursement cessent d'être négociables.

Les actions de préférence de la Société Norvégienne de l'Azote et des Forces Hydro-Electriques ne sont plus négociables qu'en titres munis d'une nouvelle feuille de coupons, 33 à 64.

Les négociations à terme en actions de la Banque de l'Indochine s'effectuent par 5 et multiples de 5 actions.

A partir du 1<sup>er</sup> mars prochain, l'emprunt Russe Consolidé 4 0/0 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> séries) ne se négociera plus qu'au comptant seulement.

Les actions ordinaires et les actions de priorité, toutes de 200 fr., remboursées de 10 fr., de la Société des Chemins de Fer sur Routes d'Algérie ne sont plus négociables qu'en titres nouveaux, munis des coupons 33 à 60 inclus et de 14 cases destinées à recevoir les estampilles constatant les amortissements de capital ultérieurs.

Les négociations du droit à l'attribution gratuite d'actions afférent aux actions anciennes des Tréfileries et Laminoirs du Havre, sont prorogées jusqu'au 29 février.

**DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUIERS EN VALEURS**

**C.H.A.D.E.** — Il est procédé au renouvellement des feuilles de coupons des actions. Les coupons 38 et suivants des feuilles actuelles sont annulés et sans valeur. Les porteurs de titres non frappés d'opposition sont invités à remettre aux banques chargées du service financier les coupons 38 et suivants avec le talon donnant droit à la délivrance d'une nouvelle feuille de coupons, laquelle sera délivrée dans le plus bref délai possible. La banque chargée du service financier en France est le Comptoir National d'Escompte de Paris.

**Obligations 3 0/0 1893 Chemin de Fer Salonique-Monastir.** — Le paiement des coupons : a) nos 73 à 75 (intérêts arriérés) ; b) n° 94 (intérêts courants) a lieu aux guichets de la Banque Transatlantique, 17, boulevard Haussmann, à Paris.

**Affinage de Métaux.** — Le capital social est porté à 4 millions de francs par l'incorporation de 2 millions de fr. et l'élevation de 100 à 200 fr. de la valeur nominale de chacune des 20.000 actions existantes. L'impôt sera supporté par la Société à concurrence du taux applicable aux personnes physiques titulaires d'actions nominatives depuis plus de six mois. Le surplus de cet impôt sera retenu sur le coupon 30. Les titres devront être munis d'une estampille mentionnant l'augmentation du capital. Cette opération sera effectuée (de même que le paiement du coupon 30), chez MM. Mirabaud et Cie, 56, rue de Provence, à Paris, à partir du 1<sup>er</sup> février 1940. Livraisons en titres estampillés.

**Tunisienne de Cultures.** — Les obligations 6 0/0 1929 doivent être revêtues d'une estampille mentionnant le remboursement de 200 fr., brut de solde de coupons arriérés ajoutés au nominal de 1.000 fr. Cette estampille s'appose à la Banque Commerciale Franco-Belge, 37, rue des Mathurins, Paris. A partir du 10 janvier, livraisons en titres estampillés.

**P. Breton et Cie. Ch. Bertrand.** — La Société « Ch. Bertrand » a été absorbée par la Société « P. Breton et Cie », moyennant l'attribution à la Société apporteuse de 5.670 actions nouvelles de 100 fr., entièrement libérées et non amorties, créées par la Société « P. Breton et Cie ». Il est procédé à l'échange des actions « Bertrand » contre des « Breton » à raison de : 2 actions anciennes Ch. Bertrand (ex-amortissement de 80 fr.), c. 26 attaché, et 2 actions nouvelles Ch. Bertrand (ex-amortissement de 30 fr.), c. 19 attaché, contre une action « P. Breton et Cie » nouvelle, c. 21 attaché. Les porteurs d'actions « Bertrand » auront à rembourser le droit de transmission (0,291 par action ancienne, 0,406 par action nouvelle). L'opération d'échange s'effectue aux bureaux de la Société, 77, quai de Seine, à Paris. Les actions « Ch. Bertrand » seront, jusqu'à nouvel avis, maintenues à la Cote. Les actionnaires de « Bertrand », dont les titres ont été représentés à l'assemblée du 6 juillet 1939, recevront, lors de l'échange, 0 fr. 73, montant du jeton de présence.

**Cinéma-Tirage L. Maurice.** — Les actions 30.001 à 45.000 sont inscrites sous la même rubrique que les anciennes.

**La Brosse et J. Dupont Réunis.** — Les actions 100.001 à 152.500 sont inscrites sous la même rubrique que les

anciennes. Les parts de fondateur échangeables contre des actions nouvelles cessent de figurer à la Cote.

**LE VOLUME DES POSITIONS AU PARQUET**

	15 fin	15	15
	déc.	déc.	janv.
	(millions)		
Position acheteur :			
Rentes, bons et oblig. du Trésor	341	358	362
Autres valeurs	638	685	676
	979	1.043	1.038
Position vendeur :			
Rentes, bons et oblig. du Trésor	137	116	135
Autres valeurs	180	159	170
	317	275	305

Taux moyen des reports : 7 1/8 contre 2 1/4 0/0 à la précédente liquidation au Parquet, 5 1/2 0/0 contre 5 0/0 en Coulisse fin décembre.

**LE VOLUME DES POSITIONS EN COULISSE**

	Fin nov.	Fin déc.
Position acheteur	227.203.000	279.530.000
Position vendeur	59.585.000	68.475.000

**COTE DES CHANGES**

	Unité	Cours extrêmes	au 19 Janvier
		fr et cent	
<b>A Paris :</b>			
Londres...Fr. pour	1 liv. st.	170 50	a 176 75
New York ...	100 dollars	4 375	a 4 800
Belgique ...	100 beigas	733	a 739
Canada ...	100 dollars	...	a ...
Danemark ...	100 couron	...	a ...
Hollande ...	100 florins	2 322	a 2 886
Norvège ...	100 couron	933	a 1 000
Suède ...	100 couron	1 740	a 1 046
Suisse ...	100 francs	981	a 989

	Usance	Par	18 janv.
		théorique	
<b>A Londres :</b>			
Paris	francs pour 100	124 1/2	178 1/2
Berlin	reichsm. a vue	20 42	...
Bruxelles	belga	35	23 87 1/2
Amsterdam	flor. etc	12 107	7 54 1/2
Milan	lire etc	2 46	78 1/4
Athènes	drach etc	375	*535
Madrid	pes. etc	25 22 1/2	*33 75
Lisbonne	escudos	110	108
Suisse	fr. suiss.	25 2125	18 10
Oslo	cor. etc	18 150	18 25
Stockholm	kr.	18 150	16 90
Copenhague	kr.	18 150	20 1/2
Helsingfors	marks	193 23	285
Bucarest	lei	313 0	585
Varsovie	zloty	43 33	...
Budapest	pengeos	27 8	22
Belgrade	dinars	276 316	200
Sofia	leva	110 659	329
Istanbul	piastres	673	510
Alexandrie	...	97 1/2	97 1/2
Bombay	penge	18 d.	1/5
Shanghai	1 doll	...	4 13 16
Singapore	1 doll	...	2/4 3/16
Kobe	1 yen	24 57 d	1/2 1/4
New-York	dollars et cent	4 862/3	4 08
Montréal	...	4 862/3	4 45
Rio de Janeiro	penge	6 11	*35/32
Buenos-Ayres	pesos papier	11 46	17 77 1/2
Valparaiso	dollars	...	110
Montevideo	penge	51 d.	2
Lima	soles	17 33	19 3/4
Mexico	pesos	...	...

**CONVOICATIONS**

**D'ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRES**

Les Sociétés suivantes convoquent une assemblée extraordinaire appelée à modifier, en raison des hostilités, la date de clôture de l'exercice 1939 :

Biméta	23 janv.
Electrochimie (Ugine)	23
Pechelbronn	24
Bozel-Malétra	24
Mines de Vicoigne	25
Alsacienne des Carburants	25
Alsac. de Constructions Mécaniques	25
Mines de Roche-la-Molière Firminy	25
Centrale de Mines et de Métallurgie	26
Peugeot	26
Française de Matériel Agricole et Industriel	26
Banania	27
Docks Rémois	27
Mines de Carvin	29
Internationale de Wagons-Citernes	30
Minerais et Métaux	30
Union Hydroélectrique	30
Product. Transp. et Distrib. d'Energie	30
Immob. des Foires Ville de Paris	30
Mines d'Albi	31
Haour	2 fév.
Engrenages Citroën	3
Mines de Lens	5
Cie Générale des Automobiles Postales	9
Forges et Acieries Nord et Est	10
Soc. Chimique Grande Paroisse	13
Mines de Dourges	15
Mines d'Aniche	27

PRIX DE GROS DES MARCHANDISES

Cours des marchandises aux Etats-Unis

Table with columns for commodity names (Blé, Coton, Sucre, etc.), units (bushel, barrel), and prices for 11 Janv. and 18 Janv.

Cours réglementés de Londres

Table with columns for commodity names (Cuivre, Plomb, Zinc, Or) and prices in London.

Cours libres de Londres

Table with columns for commodity names (Etain, Argent, Caoutchouc) and prices in London.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES CHEMINS DE FER DE LA PROVINCE DE SANTA-FE

Table showing Recettes brutes approximatives du réseau and Recettes brutes pour les six premiers mois.

Bilans

Banque de France

Table showing the balance sheet of the Banque de France as of 11 Jan 1940, with columns for ACTIF and PASSIF.

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS A VUE

Table showing the coverage of commitments at sight, including Montant des engagements à vue and Proportion de l'encaisse or aux engagements à vue.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Table showing the balance sheet of the Comptoir National d'Escompte de Paris for 31 Oct 1939 and 30 Nov 1939.

Table titled 'Passif' showing Comptes de chèques et d'escompte, Comptes courants créditeurs, and other financial items.

Coupons

COUPONS DE NOVEMBRE TARDIVEMENT ANNONCES

Table listing coupons for November, including Maison Lanier, Moissac, and Parisienne de Fonderie.

COUPONS DE DECEMBRE TARDIVEMENT ANNONCES

Table listing coupons for December, including Applie Hydraulique, Blanzay-Ouest, and various other companies.

COUPONS DE JANVIER

FONDS D'ETATS ETRANGERS

Table listing foreign government bonds from Austria, Belgium, Buenos Ayres, and others.

VILLES ET DEPARTEMENTS

Table listing bonds from various cities and departments like Budapest, Calvados, Dordogne, etc.

ASSURANCES

Table listing bonds from insurance companies like Le Lion and Urbaine et Seine.

BANQUES ET SOCIETES DE CREDIT

Table listing bonds from banks and credit societies like Banque Rég. de la Marne, Cptoir Financier Lillois, etc.

CHEMINS DE FER

Table listing bonds from railway companies like Banlieue de Reims, Bari, Beaujolais, etc.

Table listing various bonds and securities, including Maroc, Métropolitain, Nord du Parana, Pau-Oloron, etc.

CHARBONNAGES - FORGES - MINES

Table listing bonds from coal mines, forges, and mines, including Affinage des Métaux, Asturienne des Mines, Babcock et Wilcox, etc.

15 Pyrénées (Forc. Lum.) 5 1/2 1939	27 50	27 50
1 ex 1 de 1.000 fr.	8 65	8 40
15 Sud-Lumière 4 1/2 1911, c. 58		
1 Télégraphes Nord, c. 80, moins	au crs	5 sh.
1 Tencin (H. E.) 5 0/0, c. 51	9 65	9 40
1 Toulousaine du Bazacle 5 0/0		
1908, c. 64	10 25	8 374
1 Transélectrique 5 1/2 1933, c. 14	27 50	26 15
15 Transport d'Énergie Centre 5 1/2		
1929, c. 22	27 50	25 99
1 — 6 1/2 1936, c. 7	32 50	30 85
15 Union d'Électricité 6 0/0 37, c. 6	30	28 24
1 — Électrique 4 0/0, s. A., c. 84	8 20	6 65
1 Vallée du Rhône 5 0/0 1912, c. 56	10 25	8 585
1 — 6 0/0 1919, c. 40	15	15
<b>GAZ</b>		
10 France et Algérie (et EL.) 4 1/2,	25	23 59
ex 5 0/0, c. 17	13 65	12
1 Gaz et Eaux, c. 90, act.	61 50	
2 St-Quentinoise d'Éclair. Chauff.	52 275	
anc. act. ord. et priv		
2 — — — — —		
15 Villefranche-sur-M. (Ecl.) 5 0/0	10 25	8 48
1911, c. 56		
<b>TRANSPORTS DIVERS</b>		
15 Asiatique et Afric. 5 1/2 30, c. 21	27 50	25 96
1 Messageries Brouta (Deronq et		
Cie), c. 99, act.	16 40	12 88
1 Navigation à Vap. Daher 5 0/0,		
c. 19	25	23 672
1 Tram. (Cie Gle Fse) 4 0/0, c. 67	7 38	6 06
1 — de Bezièrs 4 0/0, c. 78	8 20	6 87
1 — de Bordeaux 5 0/0, c. 18	22 50	20 85
1 — (Sté) Grenobloise 4 0/0, c. 78	8 20	6 85
15 — d'Ille-et-Vilaine, c. 31, act.	15	12
1 — de Lorient 4 0/0, c. 66	7 38	6 04
1 — de Nice 2 1/2, ex 4 0/0	paiement	diff.
1 — Pons à Toulouse 4 0/0 1905,		
c. 68	7 38	5 92
1 — de Tours 4 0/0, c. 65	7 38	6 73
1 — de Tunis 5 0/0, c. 19	22 50	22 50
1 Transp. Com. Région Toulouse		
4 0/0, c. 68	7 38	5 92
1 — Nord (Entrep. Gle), c. 99	16 40	12 88
<b>VALEURS DIVERSES</b>		
1 Abattoirs Munic. et Ind. au Ma-		
roc 6 1/2, c. 37	14 625	14 625
15 Alsacienne de Tissage Gros Ro-		
man 6 0/0 1929, c. 22	15	14 45
31 Antoine Chris 3 0/0, ex 6 0/0		
1918, c. 43	7 50	7 50
18 Auto-Hall (1 à 90000), c. 17, act.		
18 — (90001 à 200000), c. 17, act.		
1 Bal (Etabl.), c. 17, act.	2 50	2 50
15 Bardin Renard et Couche 7 0/0,		
1 à 440		17 50
1 Brasserie de Longwy 5 0/0 con-		
cord., c. 6	2 05	1 663
1 — de Vaucouleurs 6 0/0	15	14 22
15 — du Zénith, c. 18, act.	12 90	9 87
25 British Americ. Tobacco, ord.		
act., c. 180	au crs	1 sh.4
10 Brosse et J. Dupont, ano., c.		
10, act.	16 92	15 56
10 — — — — —	13 84	12 82
10 — — — — —	13 12	12 18
3 Café-Rest. de la Paix, c. 32, act.	24 60	20 69
1 Carr. de l'Ouest 6 0/0 1929, c. 22	15	13 97
1 Casino de Nice (Mun.), c. 95, act.	12 50	12 50

15 Centr. Rousselot (Cie), c. 9, act.	20 50	16 55
1 Champagne Mercier 6 0/0 de		
500 fr.)	12 30	9 87
15 Chaux Ciments Lafarge du Teil,		
15 — — — — —	25	23 33
3 Cim. de l'Indochine, c. 59, act.	12 30	10 25
15 — — — — —	22 50	20 90
1 — Vicat 5 1/2 1933, c. 14	27 50	26 08
1 Cokeries de la Seine 5 1/2 28, c. 22	27 50	25 36
2 Couturier (Et. G.) 6 1/2 1934-		
35, c. 11-9		2 1565
1 Docks Entrep. du Havre 3 0/0,		
c. 157	6 15	4 75
1 Dragée de Verdun 6 1/2	16 25	15 21
1 Droguerie Centr. Sud-Ouest 5 1/2		
1932, c. 15		23 508
1 Dufour et Chabaud 5 1/2 1930,		
c. 20	27 50	25 916
15 Ecole Berlitz 6 1/2, c. 14	32 50	31 70
1 Entrepr. Trav. Publ. Ouest 5 1/2		
1930	27 50	25 79
1 Fils de Jules Weitz 6 0/0 1917-		
1918, c. 45	5	5
1 — — — — —	5	5
5 Fourneaux Briffault 6 1/2, c. 26-20	16 25	15 71
15 Galeries Parisiennes 3 0/0, c. 20,		
ex 5 1/4	15	13 75
10 Gignoux Fr. et Barbezat, c.		
17, act.	25 42	20 85
1 Goulet-Turpin 5 0/0 1931, c. 16	25	23 50
1 Hôtels Réunis 6 0/0, jaunes, c. 40	12 30	10 15
15 Immobil. bd Haussmann 2 1/2,		
ex 5 1/2, c. 20, B.	10 25	8 25
1 — Ind. Lyonn. 5 1/2 1930, c. 20	27 50	25 90
1 — Motte-Cordonnier 4 1/2 1931,		
c. 17	22 50	21 05
1 — Paris et Dép. 4 1/2, c. 54	9 225	7 566
25 Impres. des Vosges et Norman-		
die 5 1/2 1929, c. 21	27 50	26 04
1 Imprimerie Mulcey 6 0/0		
1 — — — — —	17 50	16 70
1 — — — — —	12 50	12 50
1 Industr. et Ciale de Delle 5 1/4		
1931, c. 17	26 25	24 50
1 — — — — —	30	28 20
1 Industrielle Ferblanterie 5 1/2		
1930, c. 20	25 03	23 35
1 Jacquemard (Et.) 5 0/0 1931, c. 17	12 50	11 4956
8 Jules Cocard, c. 6, act.	24 60	21 90
1 Krug Fils et Cie 6 0/0, ex 9 0/0,		
c. 26, B.	15	13 93
3 Lainière du Bascaud, c. 7, act.	19 68	16 869
15 Le Jamet Fr. 5 1/2 1929, c. 21		
15 Librairie Hachette 5 0/0 1932, c. 14	25	23 28
15 Lip (Sté An. Horlog.) 5 0/0 31, c. 18	25	23 92
1 Malterie du Gatinais 5 0/0 31, c. 18	25	23 25
1 Manufact. de Maroilles 7 0/0, c. 37	17 50	17 50
1 Motte Bossut Fils 6 0/0 1928, c. 23	30	28 35
1 Moulins de Bordeaux (Grands)		
6 0/0, c. 39	15	15
1 — Maghreb 7 0/0, c. 36 at.T.R.		
1 Munit. Chasse Tir Guerre 7 0/0		
1924, c. 31	17 50	16 426
1 — (Manuf. Gén.) 5 0/0 1931,		
c. 19-17	25	23 40
4 Nord-Afric. Ciments Lafarge, c.		
11, act.	7 44	4 95
1 Nouvelles Epiceries Nord 5 0/0,		
c. 60	10 25	8 94
1 Nord-Pyrénées (En.) 6 0/0, c. 37	6 22	6 22
10 Olida, 4 1/2 1931, c. 18	22 50	20 81
1 Omnium Français d'Electr. 6 0/0,		
c. 48-40	15	15
1 Orléanais (Electr. de) 5 0/0, c. 54	10 25	8 47

15 Papeteries du Bas-Rhin 5 0/0, c. 19	25	23 223
1 — de Montech 7 0/0		16 55
1 — du Roussillon 6 0/0, c. 41	15	15
1 — V. Montgolfier 6 1/2, c. 36, B.		16 25
1 Paris (de) 4 0/0, c. 64	8 20	6 31
1 Parisienne Dist. d'El. 3 75 0/0 c. 60	6 15	4 61
1 Pâtes Aliment. (Sté Ind.) 5 0/0		
1931, c. 17	25	23 69
1 Pâtes, Papiers, Textilosés 3 0/0,		
ex 6 0/0, c. 39	15	15
15 Phospho-Guano 6 0/0 1928, c. 23	15	14 15
1 Port Autonome du Havre 4 1/2		
1931, c. 18	20 25	18 98
1 Port, Quai, Entrepôts de Bey-		
routh 4 0/0, c. 81	113 34	89 76
1 — du Rosario 5 0/0, c. 73	141 52	113 43
15 — de Salonique cap., c. 38		
ap., act.	60	60
15 — — — — —	60	60
1 Ports Marocains 5 0/0 1919, c. 42	11 25	11 25
1 — 6 0/0 1920-23, c. 39-38	13 50	13 50
1 — 6 1/2 1927, c. 24	29 25	27 52
15 Produits Chimiq. d'Alais et Ca-		
margue 5 0/0 1930, c. 20	25	23 38
15 — 5 0/0 1931, c. 17	25	23 38
15 — 6 1/2 1937, c. 5	32 50	30 67
5 Produits Liebig (Cie Franç.),		
c. 11, act.	49 20	41 2139
1 — Pharmac. Adrian 8 0/0, c. 30	20	18 92
1 Raynal et Rogulaure (Etabl.)		
5 1/4 1930, c. 20		12 15
1 de Ricqlès, c. 14, act.	26 65	23 725
15 Roure-Bertrand Fils et J. Du-		
pont 5 1/2	27 50	25 78
23 Royal Dutch ord. de 1.000 fl.,		
c. 83, act.	au crs	fl. 50
23 — 100 fl., c. 83, act.		5
1 Ruche Méridionale 6 0/0, B.		13 92
2 — Moderne, c. 4, act.	13 12	
1 Rhône-Jura (E. E.) 4 1/2 1930, c. 19	22 50	21 27
31 Savoie F. M.) 7 0/0, c. 4	35	33 20
1 Seine et Yonne (E. E.) 5 0/0 1930,	25	23 60
1 Sud-Électrique 4 1/2 1930, c. 19	22 50	21 16
1 — 5 0/0 1907, 1 <sup>re</sup> série, c. 65	10 25	8 49
1 Schaeffer et Cie (Etabl.) 6 1/2		
1928, c. 24	16 25	15 20
15 Siegel (Etabl.) 6 0/0, c. 22	15	14 61
2 Tabacs des Philippines, div.		
1* — — — — —	pesetas	35
2* — int. et div. 38, act., c. 72-37		35
1* — div. 1937, P., c. 37		39 375
1* — div. 1938, P., c. 38		56 25
1 Teint. Roann. Ap. Réun. 7 0/0		
1927-28	17 50	16 50
1 Tonnelleries Méc. Frunhsholz		
5 0/0 1931, c. 18	12 50	11 96
1 — 5 1/2 1930, c. 20	13 75	13 15
1 — 7 0/0, c. 32	17 50	16 50
15 Touquet-Paris-Plage (Gds Etab.)		
6 0/0, c. 25, ex 7 1/2	15	14 35
1 Téléphones (Soc. Ind. des) 4 0/0,		
c. 92	8 20	6 43
1 Thomson-Houston 4 0/0, c. 81	8 20	6 55
1 Union Electrique Centre 5 1/2 33,	27 50	26 09
1 Union Hydro-El. 5 0/0 1931, c. 17	25	23 637
15 Usines Dior 5 0/0, ex 7 0/0, c. 13-B.	12 50	11 67
1 Valentinoise (H. E.) 7 1/2, c. 25	15 37	12 98
15 Vercors (F. M.) 5 0/0 1910, c. 58	10 25	8 50
1 Verrerie de Polembray 5 0/0		
1930, c. 18	25	24 20
1 — de Queyjar 6 1/2, c. 22	16 25	15 36
15 Vignobles Caves Bouvraie An-		
jou 6 0/0, c. 19		27 85
1 Villard Weill 5 0/0 1930, c. 19	25	23 85

**SOCIÉTÉ ANONYME  
DES  
FORGES ET ACIÉRIES  
DE  
HUTA-BANKOWA**

Société anonyme  
au capital de 50.000.000 de francs

Siège social :  
91, rue Saint-Lazare, à Paris

Registre du Commerce :  
Seine N° 136.766

**Deuxième convocation**

L'Assemblée générale des propriétaires d'obligations de 1.000 francs 5 0/0 1930 de la Société Anonyme des Forges et Acieries de Huta-Bankowa, qui avait été convoquée pour le mercredi 17 janvier 1940 avec l'ordre du jour ci-après reproduit, n'ayant pu délibérer valablement faute d'avoir réuni les trois quarts des obligations susceptibles d'y être représentées, les propriétaires d'obligations de 1.000 francs 5 0/0 1930 de la Société Anonyme des Forges et Acieries de Huta-Bankowa sont à nouveau convoqués par le Conseil d'administration de la Société débitrice, en Assemblée générale (deuxième Assemblée), pour le mercredi 31 janvier 1940, à 11 heures du matin, à Paris, rue Saint-Lazare, N° 91, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après qui faisait l'objet de la première Assemblée :

- 1° Suspension momentanée du paiement des intérêts des obligations 5 0/0 1930 de la Société;
- 2° Suspension momentanée de l'amortissement desdites obligations;
- 3° Comme conséquence des mesures ci-dessus envisagées, fixation de

tous délais et de toutes conditions accessoires.

L'Assemblée générale se compose de tous les obligataires, quel que soit le nombre d'obligations par eux possédées.

En vue d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée générale, Messieurs les propriétaires d'obligations au porteur sont invités à déposer leurs titres cinq jours avant la réunion dans les caisses de

l'un des Etablissements désignés ci-après :

**Banque de l'Union Parisienne,**  
6, boulevard Haussmann, à Paris ;

**Crédit Lyonnais,** 19, boulevard des Italiens, à Paris ;

**Comptoir National d'Escompte de Paris,** 14, rue Bergère, à Paris ;

**Crédit Commercial de France,** 20, rue Lafayette, et 103, avenue des Champs-Élysées, à Paris ;

**Société Générale de Crédit Indus-**

**triel et Commercial,** 66, rue de la Victoire, à Paris ;

**Société Générale** pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, boulevard Haussmann, à Paris ;

**Banque Franco-Polonaise,** 15, rue des Pyramides, à Paris,

et dans toutes les agences et succursales en France de ces Etablissements de crédit.

Pour les obligations nominatives, ce dépôt se trouve déjà effectué du fait de leur inscription sur les registres de la Société.

Des cartes d'admission seront remises aux propriétaires d'obligations qui en feront la demande après avoir rempli les formalités requises pour prendre part à cette Assemblée générale.

Les pouvoirs déposés pour la première Assemblée générale restent valables pour la seconde.

La requête prescrite par l'art. 14 du décret-loi du 30 octobre 1935 a été rendue sur la demande de la Société débitrice par Monsieur le Président du Tribunal Civil de la Seine à la date du 2 janvier 1940.

L'Assemblée, pour être régulièrement constituée, doit être composée d'un nombre d'obligations représentant au moins la moitié des obligations susceptibles d'y être représentées. Le Conseil d'administration de la Société débitrice prie donc instamment tous les propriétaires d'obligations d'effectuer le dépôt de leurs titres en temps utile, en vue d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée.

**Le Conseil d'administration  
de la Société Anonyme des Forges  
et Acieries de Huta-Bankowa.**

N° 4537, 1940

**BANQUE DUPONT & FURLAUD**

CAPITAL 20 MILLIONS DE FRANCS

TOUTES OPÉRATIONS DE BOURSE ET DE CHANGE  
SUR LES PRINCIPAUX MARCHÉS FINANCIERS

Téléphone EUROPE 35-94 (3 lignes)

110, boulevard Haussmann, PARIS-VIII<sup>e</sup>

En 1914 le bon de la Défense Nationale

EN 1939

**LE BON D'ARMEMENT**

**Gagnez 7,52%**

**en 2 ans**

Tout en conservant  
votre argent liquide

Vous payez 930 francs un bon d'armement de 1.000 francs à deux ans. Ce bon d'armement rapporte 3,50 % officiellement. Mais l'intérêt doit être compté sur la somme versée, c'est-à-dire 930 francs, soit 3,76 %... En deux ans vous bénéficiez donc d'un intérêt de 7,52 %.

BOURSE DE LYON (1)

Table listing various stocks and commodities under categories: MÉTALLURGIE, HOUILLÈRES, GAZ ET ÉLECTRICITÉ, DIVERSES.

BOURSE DE MARSEILLE (1)

Table listing various stocks and commodities under categories: Diverses, Coloniales et Caoutchoucs.

BOURSE DE NANCY (1)

Table listing various stocks and commodities under categories: Diverses, Coloniales et Caoutchoucs.

BOURSE DE BRUXELLES

Table listing various stocks and commodities under categories: FONDS D'ÉTAT VILLES, BANQUES ET HYPOTHECAIRES, CHEMINS DE FER, TRAMWAYS ET TRUSTS (Electricité), GAZ ET ÉLECTRICITÉ.

MÉTALLURGIE

Table listing various metal-related stocks and commodities.

CHARBONNAGES ET MINES MÉTALLIQUES

Table listing various coal and metal mines.

Table listing various metal-related stocks and commodities.

COLONIALES ET CAOUTCHOUCS

Table listing various colonial and rubber stocks.

DIVERSES

Table listing various miscellaneous stocks.

BOURSE DE NEW-YORK (1)

U.S. Treas., 2 3/4 1947 109 25 32 - 2 3/4 1960 107 25 32

CHEMINS DE FER

Table listing various railroad stocks.

PÉTROLES

Table listing various oil stocks.

CUIVRE

Table listing various copper stocks.

DIVERSES

Table listing various miscellaneous stocks.

BOURSES CANADIENNES

Table listing various Canadian stocks.

BOURSE DE LONDRES (1)

Table listing various London market data including bonds and banks.

CHEMINS DE FER

Table listing various railway stocks.

MINES D'OR, VAL. SUD-AFR. MINES MÉTAL.

Table listing various gold and metal mine stocks.

VALEURS MÉTALLURGIQUES - AVIATION

Table listing various metallurgical and aviation stocks.

VALEURS INDUSTRIELLES DIVERSES

Table listing various industrial stocks.

PÉTROLES

Table listing various oil stocks.

CAOUTCHOUCS

Table listing various rubber stocks.

BOURSE DE BERLIN (1)

Table listing various Berlin market data.

BOURSES SUISSES (1)

Table listing various Swiss stocks.

BOURSE D'AMSTERDAM (1)

Table listing various Amsterdam market data.

BOURSES ITALIENNES (1)

Table listing various Italian stocks.

BOURSE DU CAIRE (1)

Table listing various Cairo market data.

(1) En raison de la lenteur des transmissions certains de ces cours remontent au début de la semaine.

Le Directeur-Gérant: H. de SAINT-ALBIN

Imprimé en France, chez Dubois et Bauer, 34, rue Laffitte, Paris